

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.109

L'an deux mille vingt-trois, le 23 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 juin 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Dominique BERGEROT représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE  
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Philippe CUSSAC  
Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE représentée par M. Gérard FILOCHE  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID  
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Didier SIMONNET  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU  
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU  
Mme Odile CHOLLET représentée par M. Yannick PAVON  
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 32

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE CASINO  
DE ROYAN - EXERCICE 2021/2022

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), filiale du groupe BARRIERE, délégataire du service public d'exploitation du Casino de ROYAN, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2020/2021, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Le Casino de ROYAN est titulaire d'un contrat de délégation de service public conclu le 26 février 2015 pour une durée de 12 ans, avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015. Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017, portant précision du produit brut des jeux.

La Société exploite des jeux de tables et des machines à sous, conformément à une autorisation de jeux délivrée le 1<sup>er</sup> juillet 2020 pour une durée de 5 ans, expirant le 30 juin 2025.

En 2022, les 202 casinos français ont atteint un total de 2,488 milliards d'euros (130 % par rapport à 2020/2021 et + 2,89 % par rapport à l'exercice 2018/2019, dernière année sans effet COVID) de produits brut des jeux sur l'exercice. Le marché français connaît une faible croissance lui permettant d'atteindre un volume d'activité correct sur l'exercice objet du rapport.

Pour le Casino de ROYAN, l'activité sur l'exercice 2021-2022 affiche une augmentation de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en hausse de 107,5 % par rapport à l'exercice précédent et de 34,8 % par rapport à l'année 2015.

En K€	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à Sous	7 622	15 867	8 245
Produit Brut Jeux de Tables	800	1 606	806
Chiffre d'Affaires Restauration	1 175	2 543	1 368
Chiffre d'Affaires Autres	19	84	65
<b>Total Chiffre d'Affaires BRUT</b>	<b>9 615</b>	<b>20 100</b>	<b>10 485</b>
Prélèvement	(-3 860)	(-9 443)	-5 583
<b>CA NET</b>	<b>5 755</b>	<b>10 657</b>	<b>4 902</b>

S'agissant du produit brut des machines à sous pour l'exercice 2021/2022, il a encore été marqué par des contraintes sanitaires :

Le premier trimestre : PASS SANITAIRE obligatoire pour accéder à l'établissement, la tendance est de -8 % soit une perte de 260K€ par rapport à N-2.

Le second trimestre : .....PASS SANITAIRE se transforme en PASS VACCINAL, la tendance est alors de -9 %, soit l'équivalent d'un retard de 190K€.

Au 14 mars 2022 : ... Lorsque l'activité peut reprendre sans restriction, les machines à sous affichent un retard de 451 K€ par rapport à N-2.

S'agissant du produit brut des Jeux de Tables, le premier semestre de cet exercice a été marqué par une restriction du nombre de joueurs à table, passant de 7 à 4.

Le Produit Brut des Jeux de Tables affiche une décroissance de 27 %, représentant 260 K€ de moins qu'en 2019.

Les Jeux de Tables Électroniques affichent une croissance de 15 %, grâce essentiellement à la fréquentation estivale.

En raison de la distanciation de début d'exercice autant au Restaurant qu'au Café des Sports et la non-possibilité d'ouverture du XOBAM (en début d'exercice en raison du COVID et en raison du manque d'effectif) le chiffre d'affaires a baissé de 400 K€ par rapport à 2019.

Le chiffre d'affaires brut s'est élevé à 20.100.000 €, en augmentation de 10.485.000 € par rapport à l'exercice 2020/2021, le chiffre d'affaires net étant de 10.657.000 €, en augmentation de 4.902.000 €, par rapport à l'exercice précédent.

Le prélèvement lié au Cahier des Charges a augmenté de 1.152 K€ en raison de l'augmentation du Produit Brut des Jeux et le retour au taux à 15 %, contrairement à 2021 où il était de 10 % et 2020 où il était de 12 %.

L'évolution des charges : le comparatif avec 2021 et 2020 n'étant pas judicieux en raison des différentes périodes de fermeture, le comparatif s'effectue par rapport à l'exercice 2018/2019. Pas d'évolution marquante sur les frais de personnel. En effet, en dépit d'une baisse des effectifs – 10 salariés) en raison de la difficulté de recrutement qui aurait pu réduire cette charge, le groupe a décidé d'appliquer une politique d'augmentation des salaires et de valorisation des heures de nuit principalement.

Quant aux frais d'exploitation, ils ont connu une baisse de 212 K€ afin de pouvoir palier sur les premiers mois de l'exercice à la mise en place des règles de restrictions.

Les dépenses liées au Cahier des Charges a, pour sa part, très peu évolué à 472 K€ en 2022 contre 463 K€ en 2019.

Les sommes versées à la commune se sont ainsi établies :

- Reversement 10 % du prélèvement progressif de l'Etat..... 626 000 €
- Participation au titre de l'effort artistique..... 283 000 €
- Redevance d'occupation..... 189 000 €
- Prélèvement.....1 698 000 €

Soit un total général de 2.796.000 € pour 2021/2022 au lieu de 1.091.000 € pour l'exercice 2020/2021, soit une hausse de 156 %.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2020/2021 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

### PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2021/2022.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023



**BARRIÈRE**

*royan*

Mairie de Royan  
Reçu le  
30 MAI 2023  
N° 2023/1845

**RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE**  
**EXERCICE 2021/ 2022**



**Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de  
Royan**

**Casino Barrière Royan**

# Sommaire



## Introduction

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

## PARTIE 1 Données comptables

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

## PARTIE 2 Analyse de la qualité des ouvrages ou des services

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

## PARTIE 3 Annexe : Compte-rendu technique et financier

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

## PARTIE 4 Perspectives et événements post clôture

## Documents joints

## Introduction



**A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :**

**a. Article du code de la commande publique**

Articles L.3131-5, R.3131-2, R.3131-3 et R.3131-4 du code de la commande publique.

**b. Articles du Cahier des Charges**

### **B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation**

La Société d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120 000€ dont le siège social est situé 2 Esplanade de Pontailiac, 17200 Royan, inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824.

La Société d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 1er juillet 2015 pour une durée de 12 ans arrivant à son terme le 30 juin 2027.

3 avenants ont été conclus depuis.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 1er juillet 2020 pour une durée de 5 ans expirant le 30 juin 2025.

### **Actionnariat du Groupe Barrière :**

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

Le 18 novembre 2021, la société Fimalac Développement, actionnaire minoritaire à hauteur de 40 % au capital du Groupe Barrière, réalise une opération de reclassement de ses titres vers une de ses sociétés sœurs, la société FHC.

Cette opération strictement interne au groupe Fimalac n'entraîne aucune évolution du contrôle de la société Groupe Lucien Barrière ni de la société délégataire du Casino Barrière de Royan.

***Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :***

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- la Direction Générale Casino, composée de la Direction des Jeux et de la Direction de la Sécurité ;
- la Direction Générale Commercial, Marketing et Technologie Groupe, composée des Directions Marketing & Artistique, Qualité et Technologies ;
- la Direction Générale Hôtellerie & Restauration Groupe ;
- la Direction Générale des Métiers Supports Groupe, composée des Directions Financière, Risques et Assurances, de l'Audit, Contrôle interne et Conformité, Ressources Humaines, Juridique, Responsabilité Sociétale et Environnementale, Technique et Rénovation & Maintenance du Patrimoine, Achats et Lutte Contre Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) Casinos & Hôtels,
- la Direction de la Communication Groupe.

Cette organisation permet au Groupe Barrière de mettre à disposition des sociétés de son Groupe les expertises nécessaires permettant à la Société et aux autres filiales de se concentrer sur la bonne exécution de la délégation de service public dont elle a la charge.

***Modification de la direction du Casino :***

Mme LEVEQUE Nathalie, a remplacé dans ses fonctions Mr Hervé LE CAM en tant que directrice générale de l'établissement en date du 30 Juin 2022.



# PARTIE 1

## Données comptables



### I. Rapport financier

#### A. Faits marquants au niveau national

Après deux années de résultats nets déficitaires (-80,5 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 octobre 2021 et -89,5 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 octobre 2020) et une baisse de 56% du Produit Brut des Jeux, le Groupe a connu un rebond de son activité à compter de la levée des restrictions sanitaires malgré une fréquentation toujours en retrait par rapport à 2019, dernière année sans incidence covid.

Les établissements du Groupe ont ainsi bénéficié d'une conjoncture plus favorable aux activités de loisirs qui étaient fortement conditionnées dans le passé récent, et réalisé une performance financière difficilement répétable, qui est également le résultat de toutes les actions d'économies mises en place par la Direction.

Le chiffre d'affaires du Groupe au 31 octobre 2022 s'établit à 1 132,6 millions d'euros contre 495,7 millions d'euros pour l'exercice précédent. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est de 184,9 millions d'euros contre 48,5 millions d'euros sur la période précédente, qui n'est pas comparable du fait du contexte épidémique ayant marqué cet exercice.

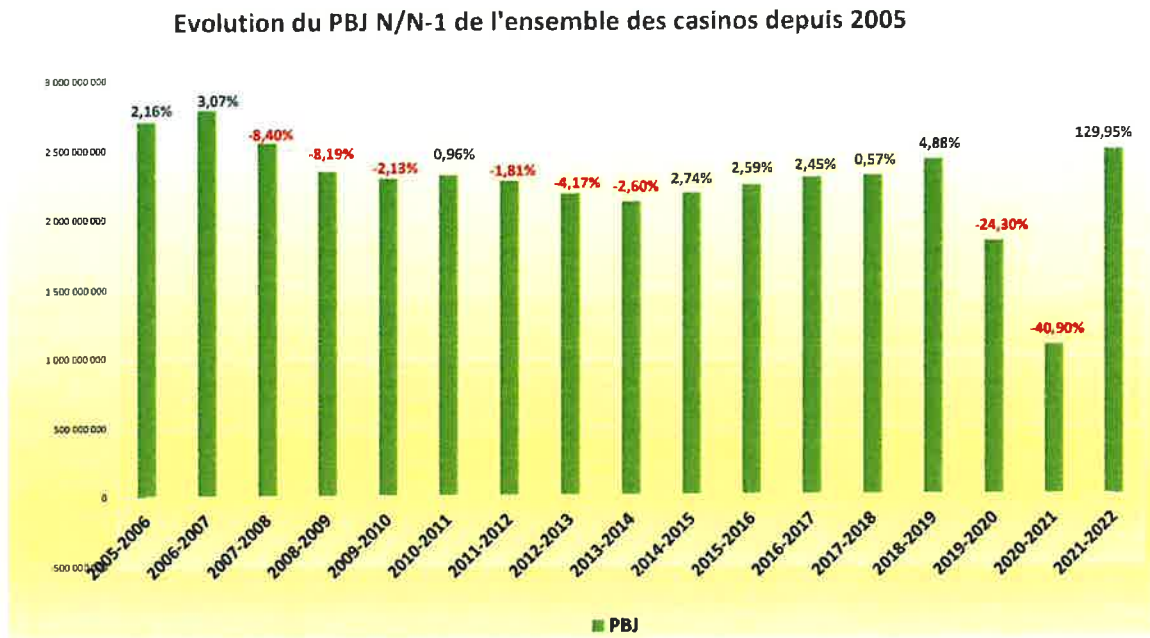
Il est à noter que cet EBE serait différent s'il était reconstitué à la fois en considération des dispositifs d'aides mis en place par l'État au cours de la crise sanitaire et comptabilisés lors de l'exercice précédent et compte tenu des dispositifs supplémentaires. En premier lieu, un produit à recevoir de 10 millions d'euros a été comptabilisé lors de l'exercice clos le 31 octobre 2021.

En second lieu, le Groupe a eu la possibilité d'avoir recours sur l'exercice 2021/2022 à un nouveau dispositif d'aides dites les "Aides Fermeture", exclusives aux sociétés ayant atteint le plafond de 10 millions d'euros d'aides coûts fixes et ayant des établissements fermés administrativement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Au vu des difficultés qui perduraient, le Groupe a obtenu un complément d'aides de 9,7 millions d'euros, avec en plus un déplafonnement de 6,4 millions d'euros des aides coûts fixes qui a pu être demandé sur les établissements non fermés administrativement mais qui ont malgré tout fortement été impactés par la crise sanitaire.

L'ensemble de ces aides ont été encaissées par le Groupe au 31 octobre 2022, totalisant ainsi la somme de 26,1 millions d'euros : 10 millions d'euros comptabilisés en 2021 et 16,1 millions d'euros comptabilisés en 2022. Cette somme reflète toutefois un déficit d'exploitation de l'exercice précédent lors des mois de restrictions sanitaires. A partir de cet élément, l'EBE de l'exercice précédent serait de 64,6 millions d'euros, tandis que l'EBE de l'exercice 2021/2022 serait finalement de 168,8 millions d'euros.

En 2022, les 202 casinos français ont atteint un total de 2,488 milliard d'euros (130 % par rapport à l'exercice 2020/2021 et +2,89% par rapport à l'exercice 2018-2019, dernière

année sans effet COVID) de Produit Brut des Jeux (PBJ) sur l'exercice. Après deux années de très forte baisse, le marché français connaît une faible croissance lui permettant d'atteindre un volume d'activité correct sur l'exercice objet du rapport . Pour autant, 105 établissements n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise sanitaire soit environ la moitié des établissements en France.



Source : BILAN DES STATISTIQUES DES CASINOS ET DES CLUBS Saison 2021-2022 - Service Central des Courses et Jeux

Au niveau national, les établissements casinotiers du Groupe ont réalisé un chiffre d'affaires au 31 octobre 2022 de 816 757 milliers d'euros en croissance de 145% par rapport à 2020-2021 (7 mois de fermeture) et de +2,81% par rapport à la saison 2018-2019.

S'agissant de la fréquentation, malgré un rebond de 130% par rapport à l'exercice précédent, le nombre d'entrées (6 999 168) reste en recul de 20% par rapport à la saison 2018-2019 (8 412 709 entrées) et de 18% par rapport à la saison 2017-2018 (8 268 021 entrées) fragilisant le volume d'activité des prochaines années.

Malgré ces données qui semblent encourageantes, l'exercice 2021-2022 demeure impactées par les effets de la crise sanitaire. Le secteur des casinos et plus généralement le secteur du tourisme et des loisirs rencontrent toujours d'importantes difficultés notamment de recrutement. Nonobstant les efforts réalisés par chaque casino, le bon fonctionnement de nos activités est perturbé par des manques d'effectifs réguliers observés dans l'ensemble des établissements du Groupe Barrière.

Cet exercice confirme que les conditions d'exploitation des délégations ont été profondément et durablement modifiées par cette crise. En effet, nos clients ont adopté de nouvelles habitudes de fréquentation et de consommation des services proposés en matière de jeux, de restauration et d'animation. A ce titre, nos clients ont exprimé le souhait de maintenir la distanciation entre les machines à sous, introduite par nos protocoles sanitaires. Hormis une volonté de plus d'espace qui est un acquis pour notre clientèle, il s'observe plus globalement de nouvelles attentes s'agissant des services proposés

traditionnellement par un casino.

Il est à noter également que les habitudes de consommation ont une nouvelle fois été bouleversées par la législation portant sur l'utilisation des dispositifs de chauffage ou de climatisation sur les terrasses extérieures, applicable depuis le 31 mars 2022. La fréquentation des terrasses des restaurants ainsi que des espaces de jeux, pourtant très prisées par notre clientèle, a fortement diminué, ce qui de fait a impacté le secteur de la restauration. Ce constat est encore plus significatif après les vagues de chaleur connues au cours de l'été 2022.

Si le Groupe Barrière se doit de porter une attention permanente aux évolutions des besoins de la clientèle, qu'elles soient imposées ou non par des évolutions réglementaires, sa volonté et ses ambitions ont été fragilisées par un contexte géopolitique et énergétique qui bouleverse ses activités. La réalisation de nos investissements dans les conditions initialement souhaitées s'en trouvent fortement impactés.

Après avoir revus l'ensemble des projets d'investissement et appliqué une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels pendant la crise sanitaire, le Groupe Barrière a une nouvelle fois dû adapter ses projets à ses nouvelles contraintes afin de préserver un niveau de résultat opérationnel.

Dans ce contexte, nous avons également poursuivi nos efforts auprès des collectivités afin d'envisager toutes les mesures possibles en vue du rééquilibrage du contrat de délégation qui pourrait s'avérer indispensable compte tenu des effets de la crise qui ont pu perdurer sur l'exercice 2021-2022, afin de nous permettre de mieux appréhender ces effets sur l'exécution des délégations.

## **B. Faits marquants au niveau local**

Concernant le Casino Barrière de Royan, l'exercice 2021/2022 a été marqué par les événements suivants :

Les restrictions liées à l'épidémie ont pris fin en mars 2022, et ont permis à l'activité de reprendre normalement.

Le parcours client, modifié pendant cette période a été maintenu d'un point de vue, confort client. La diminution de l'offre de jeu initiée en 2021, passant de 190 à 175 machines à sous et de 7 à 6 tables de jeux traditionnels n'a pas évolué au cours de cet exercice.

Nous avons privilégié dans un premier temps, la distanciation entre les machines plutôt que d'étoffer l'offre de jeux.

La discothèque le XOBAM n'a pas été ouverte sur cet exercice.

L'activité sur l'exercice 2021/2022 affiche une augmentation de chiffre d'affaires, avec un produit brut des jeux en hausse de 107,5% par rapport à l'exercice précédent, et de 34,8% par rapport à l'année 2015.

Cette croissance est le fruit d'investissements significatifs engagés depuis la rénovation de l'établissement en 2017, mais la fragilité du modèle sur le long terme pourrait amoindrir les performances financières du casino.

**C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs.
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos.
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées, le cas échéant, à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêté des comptes, dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex).

**D. Compte d'exploitation**

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du Casino.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19

Dans le contexte épidémique de Covid-19, pour faire notamment face aux fermetures administratives de nos établissements, l'Etat a mis en place des dispositifs d'aides qui ont été demandés par la Société. A ce titre, un produit à recevoir de 94K€ avait été comptabilisé lors de l'exercice clos le 31 octobre 2021. Sur l'exercice objet du présent rapport, la Société a eu la possibilité d'avoir recours à un nouveau dispositif d'aides dénommé "Aides Fermeture", exclusives aux groupes ayant atteint le plafond de 10 millions d'euros d'aides coûts fixes et ayant des établissements fermés administrativement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. A ce titre, la Société a obtenu un complément d'aides de 159K€ .

Comme l'an dernier, les aides aux coûts fixes ainsi que le fonds de soutien ont été comptabilisés dans la ligne « Autres produits » du compte de résultat.

Conséquences financières de la crise énergétique

La crise ukrainienne et la crise consécutive du marché de l'énergie en Europe vont certainement peser sur les performances de la Société qui, malgré la couverture de prêt de 75% de ses achats d'énergie avant celle-ci, devrait voir ses charges d'énergie augmenter.

Financement et continuité d'exploitation

Il est à rappeler que le Groupe Barrière a pu obtenir pour ses besoins et ceux de ses filiales trois Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour faire face à la crise sanitaire de COVID-19 .

Le premier PGE d'un montant de 50 millions d'euros en date du 15 mai 2020 a fait l'objet d'une prorogation de 5 ans à l'issue de sa première année portant ainsi son échéance finale au 15 mai 2026.

Le second PGE d'un montant de 70 millions d'euros en date du 18 décembre 2020 a fait l'objet d'une prorogation de 5 ans à l'issue de sa première année portant ainsi son échéance finale au 18 décembre 2026.

Enfin, le troisième PGE d'un montant de 50 millions d'euros en date du 26 mai 2021 a fait l'objet, courant de l'exercice 2021 / 2022, d'une prorogation de 5 ans à l'issue de sa

première année portant ainsi son échéance finale au 26 mai 2027.

L'encour des PGE au 31 octobre 2022 s'élève à **163,8 millions d'euros**.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R.3131-3 du code de la commande publique).

**E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :**

	<b>N-1</b>	<b>N</b>	<b>Ecart N/N-1</b>
Produit Brut Machines à sous	7 622	15 867	8 245
Produit Brut Jeux de tables	800	1 606	806
Chiffre d'affaires Restauration	1 175	2 543	1 368
Chiffre d'affaires Autres	19	84	65
<b>Total Chiffre d'affaires BRUT</b>	<b>9 615</b>	<b>20 100</b>	<b>10 485</b>
Prélèvement	-3 860	-9 443	-5 583
<b>CA NET</b>	<b>5 755</b>	<b>10 657</b>	<b>4 902</b>

**Evolution du Produit Brut machines à sous**

Le début d'exercice 2021/2022 a encore été marqué par des contraintes sanitaires.

Le premier trimestre : Pass sanitaire obligatoire pour accéder à l'établissement, la tendance est de -8%, soit une perte de 260K€ par rapport à N-2

Second trimestre : Pass sanitaire se transforme en Pass vaccinal, la tendance est alors de -9%, soit l'équivalent d'un retard de 190K€

Au 14 Mars 2022, lorsque l'activité peut reprendre sans restriction, les machines à Sous affichent un retard de 451K€ par rapport à N-2.

**Evolution du Produit Brut des jeux de tables**

Le premier semestre de cet exercice a été marqué par une restriction du nombre de joueurs à table, passant de 7 à 4.

Le Produit Brut des Jeux de tables affiche une décroissance de 27%, représentant 260k€ de moins que 2019.

Les jeux de tables électroniques affichent une croissance de 15%, grâce essentiellement à la fréquentation estivale.

**Evolution du Chiffre d'affaires restauration**

En raison de la distanciation de début d'exercice autant au Restaurant qu'au Café des Sports et la non-possibilité d'ouverture du Xobam (en début d'exercice en raison du COVID et en saison en raison du manque d'effectif) le chiffre d'affaires a baissé de 400K€ par rapport à 2019.

## **F. Evolution du prélèvement versé à la Ville**

Le prélèvement lié au cahier des charges a augmenté de 1 152K€ en raison de l'augmentation du produit brut des jeux et le retour au taux à 15% contrairement à 2021 où il était de 10% et 2020 où il était de 12%.

## **G. Evolution des charges**

Le comparatif avec 2021 et 2020 n'étant pas judicieux en raison des différentes périodes de fermeture, le comparatif s'effectuera par rapport à l'exercice 2018/2019.

Pas d'évolution marquante sur les frais de personnel : En effet, en dépit d'une baisse des effectifs (-10 salariés) en raison de la difficulté de recrutement qui auraient pu réduire cette charge, le groupe a décidé d'appliquer une politique d'augmentation des salaires et de valorisation des heures de nuit principalement.

Quant aux frais d'exploitation, ils ont connu une baisse de 212K€ afin de pouvoir palier sur les premiers mois de l'exercice à la mise en place des règles de restrictions.

Le montant des dépenses liées au cahier des charges a, pour sa part, très peu évolué à 472K€ en 2022 contre 463K€ en 2019.

## **H. Evolution sur 5 ans**

Depuis les travaux en 2017 et principalement à partir de 2018 le chiffre d'affaires a fortement augmenté de 15M€ en 2016 il est passé à 17M€ en 2019 pour le produit brut des jeux et de 1,5M€ à presque 3M€ en restauration. Passant d'un EBE de 3M€ à 4M€.

La crise COVID a bien évidemment fortement impacté les 3 années suivantes.

Même si les résultats depuis la fin des restrictions sanitaires nous laissent penser que les résultats de chiffre d'affaires de 2019 seront de nouveaux présents, l'inflation des prix ainsi que l'augmentation des frais de personnel afin de permettre à chacun de nos salariés de maintenir leur niveau de vie, nous inquiètent pour l'obtention d'un EBE équivalent à celui de l'année 2019.

## **II. Patrimoine**

### **A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)**

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de jeux (machines à sous et jeux traditionnels)
- Une terrasse de jeux (machines à sous et jeux électroniques)
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant vue mer
- Une salle de spectacle
- Un bar des sports avec vue mer
- Un bar ambiance

- Des espaces communs

**B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique):**

- **Travaux initiaux prévus au contrat de concession**

Les travaux de rénovation prévus au cahier des charges ont été réalisés sur 2017 et 2018 pour un montant total de 3,3M€ sur les 2,7 M€ initialement prévus.

- **Travaux de renouvellement**

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

- Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné:
  - Les machines à sous et jeux électronique pour 142 K€,
  - Evolution de nos systèmes informatique 40 K€
  - Début des travaux de transformation de nos espaces de jeux : 110 K€
  - Divers (informatique, entretien, restauration...) 57 K€
- **Autres investissements importants réalisés - Prévisionnel 2022/2023**

A compter du mois d'octobre 2022, des travaux de réaménagement de notre salle de spectacle vont être entrepris afin d'étendre notre offre de Jeux.

Ces travaux vont nous permettre de récupérer 200m<sup>2</sup> de superficie afin d'augmenter notre offre et de maintenir le confort client.

Le montant de ces travaux de réaménagement s'évalue à environ 750K€ HT.

Le groupe Barrière continue à capitaliser sur le Casino de Royan en devenant le pilote d'une nouvelle technologie en intégrant à ce nouveau lieu , un espace immersif. Le budget supplémentaire s'élève à 480K€ HT

L'objectif principal : renforcer l'offre de jeux à destination des clients, en diversifiant les jeux, le tout dans un espace plus aéré et immersif.

**C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)**

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.



**D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)**

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

**E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)**

L'établissement emploie 1 personne affectée à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments ainsi qu'une société extérieure pour le ménage.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 203K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 384K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous-traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction Technique du Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

**F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1°- c de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)**

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 703K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 820K€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 883K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 177K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 175K€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 2K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 7 396K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 6 229K€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 1 167K€

## **PARTIE 2**

# **Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire**

(point 2 de l'article R.3131-3 du code de la commande publique)



### **RÈGLEMENTATION DES JEUX**

Tout au long de la délégation, le directeur du Casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

#### **I. Mesures de la qualité de service**

##### **A. Nombre d'entrées dans le Casino**

<b><u>Exercice 2020/2021</u></b>	<b><u>Exercice 2021/2022</u></b>
124 890	253 452

##### **B. Nombre de couverts (restaurant(s) du Casino)**

<b><u>Exercice 2020/2021</u></b>	<b><u>Exercice 2021/2022</u></b>
38 005	75 870

##### **C. Artistique et Culturel**

Suite à la crise du COVID 19 et des mesures de distanciation, la salle de spectacles n'a pas pu être utilisée. Afin de pallier à ce problème et d'offrir néanmoins à notre clientèle du divertissement, de nombreuses animations ont eu lieu dans l'enceinte de l'établissement et sur les abords du Casino. Mais en raison de la conjoncture, les frais engagés sur l'animation n'ont eu lieu qu'à partir du mois de mars soit 8 mois sur l'exercice.

Le détail est à retrouver en annexe.

## **D. Observations significatives de clients sur le registre**

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

## **II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers**

### **A. Dispositif Qualité du Groupe Barrière**

Le Groupe Barrière a mis en place un dispositif qualité très complet pour mesurer la qualité de service offerte aux clients et leur satisfaction.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères, qui ont lieu sur un rythme défini en amont et qui mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures de qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

Et de l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients par l'envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans un des établissements du Groupe. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

### **B. Accueil, informations et suivi des usagers**

#### *1. Accueil et informations données aux clients*

#### Qualité de service / Accueil

La qualité d'accueil et de service offerte à nos clients dans nos établissements a toujours été une priorité du Groupe Barrière.

Le Groupe a initié en 2019 une démarche d'entreprise dans le cadre de sa transformation du nom d'ENJOY! Cette démarche va permettre de servir 2 axes de la transformation du Groupe : **Enrichir l'expérience Client et l'expérience Collaborateur.**

ENJOY! capitalise sur les acquis de la démarche qualité des As de l'Accueil, initiée en 2009 dans les casinos, pour tendre aujourd'hui vers l'**excellence relationnelle** dont l'objectif premier est d'**enchanter le Client.**

ENJOY! est une démarche collaborative, qui repose sur un principe fondamental de base : la **Symétrie des Attentions**®, c'est-à-dire que la qualité de la relation entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et ses collaborateurs. Les collaborateurs sont ainsi traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place dans le cadre de cette démarche pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures et développer ainsi la culture du feedback bienveillant.

### Animations/ Informations:

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles et animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

## ***2. Respect des affichages obligatoires***

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs du restaurant sont affichés à l'entrée de l'établissement.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéosurveillance, l'information sur la protection des mineurs...

## ***3. Carré VIP, le programme de fidélité***

Mis en place depuis 2017, ce programme accessible gratuitement permet de récompenser les clients Barrière tout au long de l'année.

En cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration), nos clients accèdent à un catalogue de récompense varié. Ce programme national offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les Hôtels du Groupe Barrière.

Pour information, malgré un début d'exercice soumis à des contraintes sanitaires importantes (levées en mars), le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait pour le Casino à 5353 en 2022.

#### *4. Prévention pour un Jeu Responsable*



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la Limitation Volontaire d'Accès (LVA), 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure.

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 24 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu excessif, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu.

Par une décision du 14 avril 2022, l'ANJ approuve le plan d'action commun en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs et de favoriser une pratique raisonnable du jeu pour l'année 2022 des casinos et club de jeu appartenant au Groupe Barrière. Il doit poursuivre et renforcer son dispositif de suivi des joueurs excessif, de formation continue au jeu excessif du personnel et enfin, s'assurer que les traitements des données que les casinos mettent en œuvre sont conformes à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel.

Le rapport pour l'année 2023 a été transmis à l'ANJ, et nous sommes en attente des délibérations à la date de rédaction du présent rapport.

### **La gouvernance :**

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé, tant au niveau national que sur le terrain.

- **Une commission nationale** : elle élabore la politique de Jeu Responsable et assure son application, son suivi et son bon fonctionnement sur le terrain. Elle se réunit en moyenne quatre fois par an.
- **Des interlocuteurs spécialisés** : des superviseurs et correspondants Jeu Responsable sont en place dans les casinos français et suisses du Groupe. Ils sont en charge de la relation avec les clients et de la mise en place de la politique Jeu Responsable dans leur établissement (suivi des LVA, formation des collaborateurs, ...).
- **Le Correspondant Jeu Responsable** : Sonia BOUTHINON Correspondant Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction ainsi qu'Anthony LUCAS - Responsable des Jeux de tables.
- **La Commission Locale Jeu Responsable**: composée de 13 collaborateurs (dont le Directeur Général et le Correspondant Jeu Responsable), elle s'est réunie 4 fois dans l'année écoulée.

### **Focus sur la LVA (la limitation volontaire d'accès)**

Dispositif phare du Groupe Barrière, la LVA permet au client de choisir un nombre maximum de visites (1 à 8), sur une durée définie (3 à 24 mois), cela sur l'ensemble des casinos français du Groupe.

Chaque engagement de LVA se conclut à l'issue d'un entretien (formalisé par un compte-rendu confidentiel) entre le joueur et le Correspondant Jeu Responsable.

C'est la garantie d'un accompagnement personnalisé et rigoureux.

Sur l'année 2021/2022, 21 contrats de Limitation Volontaire d'Accès ont été signés pour le Casino, et 1778 au niveau des casinos français du Groupe. Plus largement, 1284 entretiens dédiés au jeu responsable ont été menés.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante en 2015. L'étude menée a montré une efficacité, sur du long terme, de la mesure de Limitation Volontaire d'Accès.

En effet, 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure. Pour plus de 6 clients sur 10, le nombre de visites était réduit de plus de 50%.

Cette recherche a permis de démontrer la pertinence de la LVA en tant qu'action de prévention ciblée.

### **Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable**

Pour être en accord avec l'article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos qui prévoit que *“tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu”*, le Groupe Barrière a mis en place une formation dédiée.

Sur l'exercice 2021/2022, le Groupe a formé 2010 personnes en formation initiale et 936 en formation continue (actualisation des connaissances)

Au sein du Casino de Royan, 6 sessions de formation ont permis de former 19 collaborateurs. 37 collaborateurs recyclés par Alice TAFFORIN, Responsable Jeux Responsable Groupe.

La formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà de l'obligation légale de la formation des collaborateurs avec agrément ministériel.

Barrière propose une formation innovante en deux temps.

En amont, un e-learning permettant aux collaborateurs d'acquérir les connaissances relatives à la prévention pour un jeu responsable. Cet e-learning est composé de jeux ludiques et de vidéos.

Cette formation digitale est suivie d'une partie en présentiel permettant aux collaborateurs de mobiliser les connaissances acquises par l'intermédiaire de jeux de rôle.

Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.

Les objectifs de cette formation mixte sont les suivants : connaître ce qu'est le jeu pathologique, savoir détecter les signaux d'alerte, connaître la politique de prévention du Groupe, connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche Jeu Responsable.

Le support de formation a été revu en 2021. Le contenu a été rédigé par Gérald Gouritin (Réfèrent Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction du Casino de Bénodet) et par Alice Tafforin (Référente Jeu Responsable - Psychologue, Groupe Barrière). La réalisation des supports de formation a été effectuée par l'entreprise Fictis Prévention.

Les correspondants Jeu Responsable (JR) reçoivent de plus, une formation spécifique à la conduite d'entretien et à la formation des collaborateurs. A l'issue de cette formation un guide édité par Barrière leur est confié afin de mener leur mission.



### **Centre de Soins en Addictologie**

Depuis 2012, le Groupe Barrière s'adosse à des structures de soin CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients. Face à la problématique addictive de certains de nos clients et parce que les mesures que nous proposons ne se substituent jamais à une prise en charge thérapeutique, il est nécessaire de bâtir un réseau solide permettant d'aider au mieux chacun d'entre eux.

Barrière travaille à établir et entretenir des liens avec a minima une structure de soins des addictions par établissement, liens formalisés par la signature d'une convention de partenariat.

Au 31 octobre 2022, 24 casinos/club ont un partenariat formalisé par une convention signée auprès d'un CSAPA et 1 casino est en cours de création du lien avec un CSAPA (contacts, premiers RDV, convention rédigée mais non signée).

### **Les liens avec les structures de soin**

Depuis 2014, une convention de partenariat est signée avec le CSAPA - Tremplin 17 situé 1, rue de la Providence 17200 Royan, renouvelée chaque année.

Celle-ci a été mise à jour suite au changement de la direction du Casino.

### **La communication du Jeu Responsable**

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.



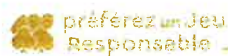
Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment :

- d'un site Internet [www.preferezunjeuresponsable.com](http://www.preferezunjeuresponsable.com);



- d'affiches et de brochures disponibles dans l'ensemble des Casinos du Groupe, avec un quiz-test validé scientifiquement pour identifier le profil de joueur du client ;
- de brochures spécifiques sur le dispositif de Limitation Volontaire d'Accès ;
- de messages intégrés aux écrans secondaires des Machines à Sous (I-Views) ;

**Avez-vous joué plus longtemps  
que ce que vous aviez prévu ?**



- d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, dont la campagne No Tilt! Joue la cool.
- de messages de prévention sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, des brochures informatives sur la procédure d'Interdiction Volontaire de Jeux, auprès de l'ANJ, sont disponibles dans nos établissements.

### III. Éthique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le Casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

## **A. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**

### *1. Rappel du cadre réglementaire et des principes généraux Barrière*

Dans le cadre de la Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme, les casinos respectent à la fois les dispositions spécifiques prévues au code de la sécurité intérieure, à l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos et celles inscrites au code monétaire et financier (articles L.561-2 et suivants du code monétaire et financier).

Ces textes législatifs et réglementaires imposent aux représentants légaux et aux Directeurs Responsables des casinos deux principales obligations ainsi que des dispositifs de contrôle interne adaptés :

#### **Obligation de vigilance à l'égard de la clientèle:**

Identification et vérification de l'identité du client :

- **Lors du contrôle aux entrées :**

*“L'accès aux salles où fonctionnent les jeux de hasard est subordonné à un contrôle systématique permettant d'identifier et de refuser l'admission des mineurs et des personnes exclues des salles de jeux par décision du ministre de l'intérieur” (article 25 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos).*

Les pièces permettant de justifier l'identité sont précisées à l'article 26 de l'arrêté du 14 mai 2007 précité.

Également, depuis 2020, une vérification systématique et automatisée est effectuée pour les personnes visées par les mesures Gel des Avoirs.

- **Lors des enregistrements des changes supérieurs à 2000 € par séance :**

*“Les casinos sont tenus, après vérification, sur présentation d'un document probant, de l'identité des joueurs, de procéder à l'enregistrement de leurs noms et adresses lorsqu'ils échangent tous modes de paiement, plaques, jetons, tickets dont le montant excède un seuil” de 2 000 euros par séance (fixé par décret, voir article D.561-10-1 du code monétaire et financier).*

*“Ces informations, qui ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles prévues au présent chapitre, sont consignées sur un registre spécifique et doivent être conservées pendant cinq ans [...]” (Extrait de l'article L.561-13 du code monétaire et financier).*

Les informations sont alors enregistrées par procédé électronique, le système garantit la traçabilité des opérations de change.

- **Lors de détection de critères de vigilances :**

Conjointement avec le Service Central des Courses et Jeux (SCCJ), une vingtaine de critères de vigilance catégorisée par risque (client, moyen de paiement, opération de jeu) ont été établis afin d'encadrer et systématiser la remontée des cas suspects. Dès lors, les personnes ciblées dans ce cadre font l'objet d'une mise sous surveillance.

### **Obligations de déclaration et d'information :**

Depuis 2001, les casinos sont soumis à l'obligation de déclaration soupçon (article L.561-15 du code monétaire et financier) dès que cela s'avère nécessaire. Les Directeurs Responsable ont tous fait l'objet d'un enregistrement auprès de TRACFIN au titre de déclarant. Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, ils doivent porter à la connaissance de TRACFIN les opérations effectuées dans les salles de jeux qui leur paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le Directeur Responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le Directeur Responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

### ***2. Procédures de contrôle interne et dispositifs techniques***

Dans chaque casino, le Directeur Responsable met en place des mesures de contrôle interne. Il désigne les membres du comité de direction qui, au sein de la société, sont chargés des processus de collecte et, le cas échéant, sont responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques. Cette organisation est fonction de la taille et de l'activité du casino.

Conformément à l'article R.561-38-1 du code monétaire et financier, le Directeur Responsable s'assure que les personnes participant à la mise en œuvre de ces procédures, *“disposent d'une expérience, d'une qualification et d'une position hiérarchique adéquates pour exercer leurs missions”*. En outre, il veille *“à ce que ces personnes bénéficient de formations adaptées à leurs fonctions ou activités, à leur position hiérarchique ainsi qu'aux risques identifiés par la classification des risques mentionnée à l'article L.561-4-1 [du code monétaire et financier] et à ce qu'elles aient accès aux informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ou activités”*.

Le contrôle interne repose sur une consolidation continue des informations démontrant la bonne réalisation du processus de LCB/FT propre à chaque casino.

Au cours de l'année, le Comité de Direction se réunit selon un calendrier fixé par le Directeur Responsable pour établir un bilan du respect des obligations LCB/FT dans l'établissement et, le cas échéant, adapter la typologie des risques et les procédures et mesures de contrôle interne spécifiques au casino.

Un rapport annuel de contrôle interne permet de proposer des améliorations de l'organisation de la LCB/FT ou des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Casino Barrière de Royan.

### **Cartographie des risques et évaluation de risques**

Les casinos établissent une cartographie des risques établissant les situations où il pourrait y avoir de la part des clients des comportements suspects ou la réalisation d'opérations atypiques.

Divers critères peuvent être pris en compte par les casinotiers notamment :

- Les caractéristiques de la clientèle et son comportement usuel dans une salle de jeux,
- L'implantation géographique de l'établissement,
- La nature des jeux proposés.

### **Formations**

Le Directeur Responsable du casino s'assure de l'information et de la formation à la LCB/FT des membres du Comité de Direction et des salariés dont la fonction est liée au secteur des jeux du casino.

L'information régulière concerne essentiellement l'évolution réglementaire en matière de LCB/FT, l'adaptation de nouvelles procédures ou l'information sur les éventuelles évolutions des techniques de LCB/FT.

Ces formations peuvent être délivrées par une personne référente au sein de l'établissement ou du Groupe, soit par un organisme de formation.

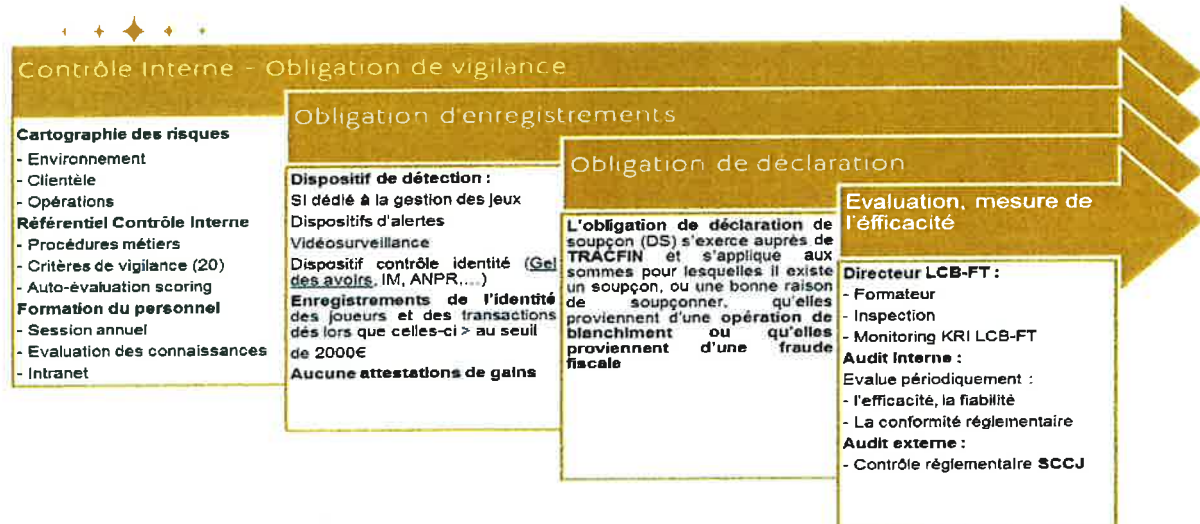
### **Dispositifs techniques**

Des dispositifs techniques et réglementaires viennent compléter ces mesures, citons principalement :

- Le dispositif de limite d'insertion strictement inférieur à 2000 € et strictement inférieur à la limite de paiement sur les machines électronique,

- Le dispositif de carte de fidélité permettant l'enregistrement automatique des transactions clients dès le 1er euro,
- La limite de remboursement au niveau des Cashio strictement inférieur à 2000 €,
- Le système de vidéo-surveillance dans toutes les salles de jeux avec conservation des enregistrements sur une durée comprise entre 7 et 28 jours selon le type de vue.

### 3. Synthèse



### B. Inspection par nos autorités de tutelles - SCCJ

Depuis la retranscription dans le droit français de la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, les missions et les prérogatives du Service Central des Courses et Jeux (SCCJ) ont évoluées afin de leur permettre légalement en sus de leur mission de police administrative en matière de réglementation des jeux de diligenter des inspections spécifiques afin d'évaluer la conformité réglementaire des casinos de leur dispositif LCB-FT.

A la date de publication de ce document et rétrospectivement sur ces 3 dernières années, 6 établissements du Groupe Barrière ont été évalués dans ce cadre.

Les Officiers de la Police Judiciaire en charge de ces inspections réglementaires LCB-FT ont conclu chaque fois à la conformité de nos dispositifs de contrôle prudentiel LCB-FT.

Ces résultats positifs témoignent que les directives Groupe applicables à la totalité de nos établissements et dont nous assurons la stricte application en interne de manière longitudinale. Le risque de conformité est alors correctement et efficacement couvert pour la totalité de nos établissements.

Il est à noter que chaque inspections réalisées par le SCCJ sur le sujet fait systématiquement d'un rapport auprès des plus hautes instances dirigeantes du Groupe

### C. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Groupe

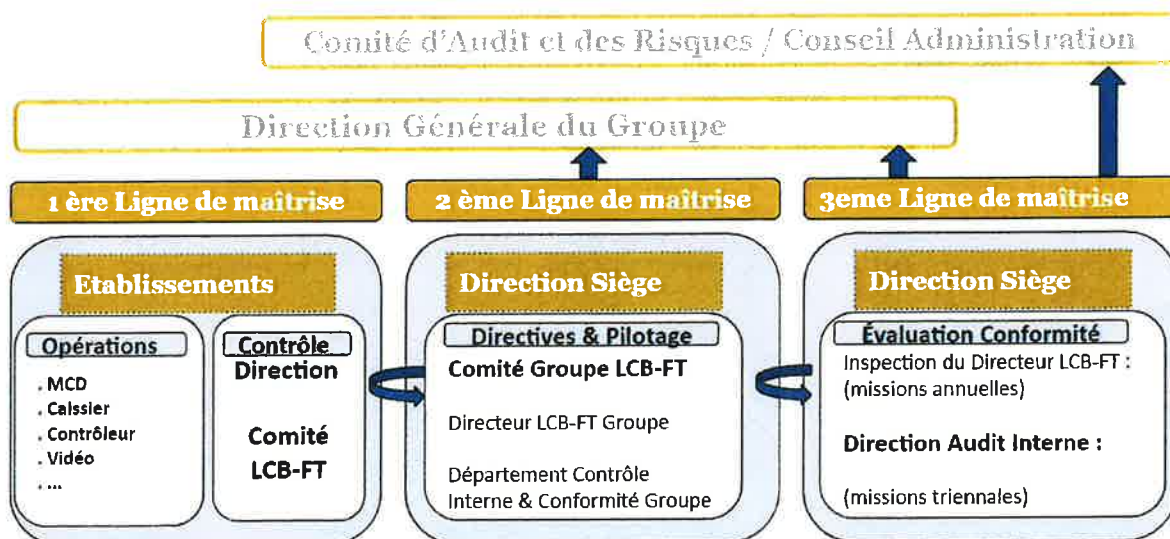
Afin de s'assurer de la conformité réglementaire des casinos du Groupe Barrière, une gouvernance de gestion du risque LCB-FT a été mise en place au travers d'un Comité LCB-FT Groupe, d'une Direction de l'Audit, Contrôle interne et Conformité, et d'un Directeur Opérationnel LCB-FT.

Le Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire sur les réglementations liées à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme et d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements et donner des directives aux établissements :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements.
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques et établir annuellement une cartographie de la sensibilité des établissements à ce risque.
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques.
- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule.
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc).
- Établir également le plan annuel d'audit interne.
- Établir un rapport annuel de contrôle interne basé sur le suivi des auto-évaluations : Le comité pourra à tout moment demander un plan d'actions aux établissements si la note obtenue à l'auto-évaluation est considérée trop faible.
- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Les membres du Comité Groupe appartenant à l'audit et contrôle interne présentent annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT décide des actions correctives à mettre en place.

Le dispositif de maîtrise du risque LCB-FT se caractérise par 3 niveaux :



## **D. Dispositif de gouvernance et de gestion du risque LCB-FT Casino**

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un « Protocole interne ». Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le directeur du casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scolarisée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux.

### ***1. Référents de l'établissement***

Afin d'assurer la gouvernance du dispositif LCB-FT, il est constitué un comité LCB-FT réunissant des chefs de service concernés par les obligations LCB-FT.

### ***2. Cartographie des risques***

La cartographie des risques définit la nomenclature dressée par le Casino Barrière Royan des situations à risques liées à l'environnement général, au client et aux opérations.

Chaque niveau de risques est évalué de 0 à 3 en fonction du niveau spécifique d'exposition.

Nous sommes peu exposés à des types de risques dans notre région. En saison, la vigilance est plus importante durant la saison estivale avec les mouvements de population et une augmentation du nombre d'habitants dans la région

### ***3. Formation***

Les formations sont dispensées à tous les collaborateurs concernés par la LCB-FT et non seulement aux cadres. Si nécessaire, le personnel non agréé mais en contact avec la clientèle (bar, restaurant etc), sera également inclus aux sessions de formation.

La formation initiale a lieu au maximum 90 jours à partir de l'agrément : la formation est réalisée à partir des modules standards Groupe reprenant les dispositifs applicables à tous les Casinos et les dispositifs propres à notre Casino. Ces modules sont actualisés dès lors que nos procédures internes ont évolué et/ou nouvelles directives du groupe.

Les recyclages sont réalisés annuellement : le recyclage consiste à s'assurer de la bonne connaissance des collaborateurs déjà formés et à transmettre annuellement un questionnaire d'évaluation des connaissances. Pour notre Casino Barrière Royan, un score inférieur à 15/20 oblige à réinscrire le collaborateur à une nouvelle session de formation.

A l'issue de la formation ou des recyclages, des attestations de présence sont signées du formateur et du stagiaire et sont à disposition des fonctionnaires de l'autorité de contrôle

Les formations sont adaptées aux fonctions effectivement exercées par les salariés concernés :

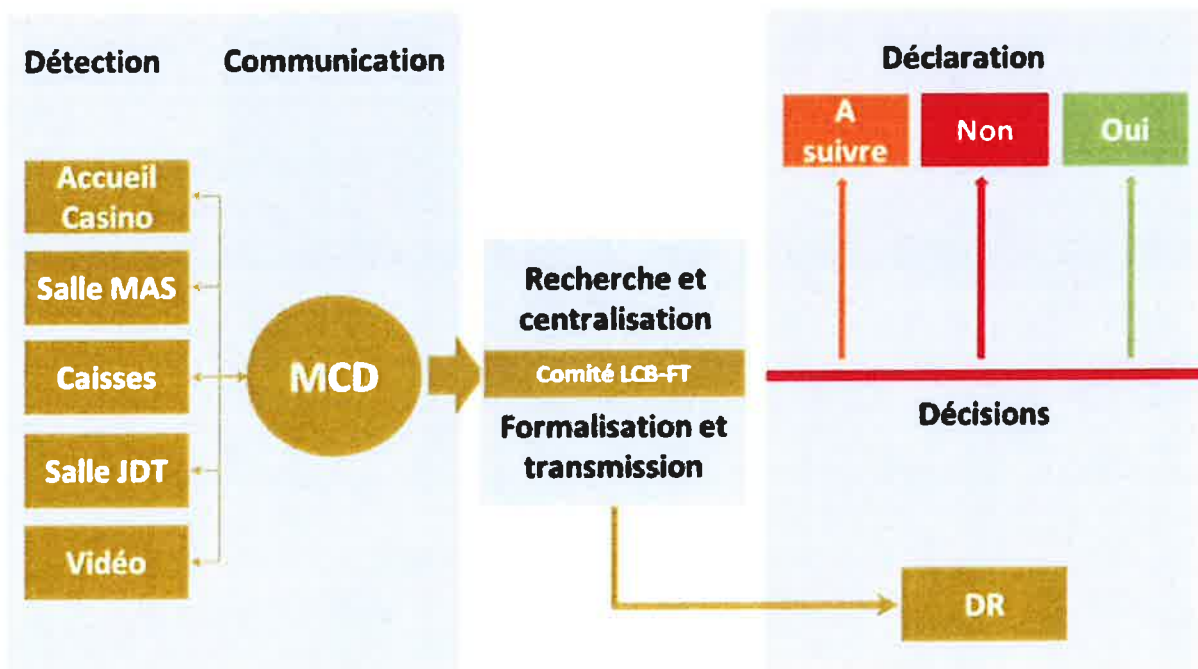
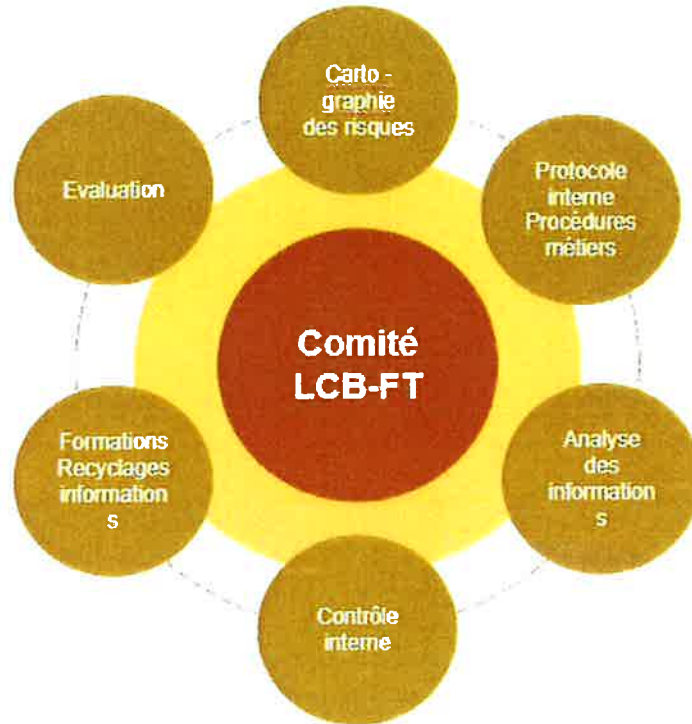
- ★ Formation niveau I – collaborateurs avec agrément (croupiers - agents sécurité – VDI – assistants – et le personnel en contact avec la clientèle)
- ★ Formation niveau II – caissiers – Chefs de table et MCD
- ★ Formation niveau III - comité LCB
- ★ Les membres du comité LCB-FT et le cas échéant les MCD non membres dudit comité sont sensibilisés aux enjeux globaux du domaine LCB-FT et connaissent les systèmes d'évaluation et de gestion des risques mis en place.

Les employés de jeux et agents de sécurité dédiés à la vidéoprotection, quelles que soient leur fonction, ont reçu une formation qui leur permet de détecter des comportements suspects et ont reçu la consigne de faire remonter des informations pertinentes.

#### ***4. Dispositif de Contrôle Interne et évaluation***

Le comité LCB-FT se réunit une fois tous les 2 mois afin de recouper les informations recueillies lors de la dernière réunion, les signalements remontés par les différents canaux et ainsi décider de la conduite à tenir par la suite après analyse de ces informations. Un compte-rendu est systématiquement rédigé à l'issue de ces réunions avec feuilles de présence.





### 5. Synthèse du dispositif Contrôle Interne

Le Directeur responsable en collaboration avec le Directeur des Jeux, le contrôleur Financier et le référent TRACFIN de l'établissement est chargé de vérifier le bon respect des procédures et la conformité du dispositif avec la réglementation en vigueur et les recommandations Groupe ou métier.

Il s'appuie pour cela sur une autoévaluation permettant d'évaluer la conformité du dispositif

## **E. Dispositif anticorruption**

### *1. La cartographie des risques*

Le Groupe Barrière a actualisé sa **cartographie des risques** de corruption et de trafic d'influence en juin 2022. Celle-ci présente l'ensemble des situations à risque auxquelles le Groupe peut être confronté dans l'exercice de ses activités, incluant les facteurs de risque induits par ses interactions avec les agents publics. Cette cartographie est le socle du dispositif de prévention et de détection des faits de corruption et de trafic d'influence mis en place au sein du Groupe.

### *2. Le Code de conduite*

Au cœur du dispositif, le Groupe dispose d'un **Code de conduite** intégré à tous les règlements intérieurs des établissements. Il constitue le texte de référence du programme de Conformité du Groupe, en définissant ses attentes en matière d'éthique et énonçant ses engagements. Il s'adresse à tous les collaborateurs du Groupe en France et à l'étranger, c'est-à-dire tous les managers et dirigeants, tous les salariés, permanents ou en mission, internes, extérieurs ou occasionnels, de même que tous les salariés des entités de joint-ventures contrôlées en partie par le Groupe. Une nouvelle version a été mise à jour en octobre 2022, au plus près des engagements du Groupe et de ses obligations au titre de la loi Sapin II.

L'intégration du Code de conduite au Règlement intérieur garantit son opposabilité aux collaborateurs du Groupe en cas de commission d'un fait de corruption ou de trafic d'influence. Le Groupe peut ainsi prendre les **sanctions** nécessaires en cas de manquement aux règles édictées dans le Code de conduite (exemple : licenciement d'un collaborateur pour corruption passive). Le processus de gestion des sanctions est explicité dans chacun des règlements intérieurs.

### *3. Le dispositif d'alerte*

Le **dispositif d'alerte** professionnel du Groupe est la continuité du Code de conduite, il vise à renforcer la démarche éthique du Groupe pour que chacun soit un acteur de la prévention des risques. Il permet de demander conseil en cas d'interrogation ou de doute et de signaler des situations contraires aux lois, règlements ou principes de conduite internes de manière confidentielle et sécurisée. En octobre 2022, la Direction Conformité a actualisé sa procédure d'alerte, définissant plus précisément :

- le statut du lanceur d'alerte,
- les personnes pouvant procéder à un signalement,
- les faits susceptibles de faire l'objet d'une alerte,
- le mode opératoire pour procéder à un signalement,
- le mode opératoire pour traiter un signalement.


La procédure garantit alors la confidentialité du traitement des alertes et de l'identité du lanceur d'alerte. Elle est disponible sur l'intranet du Groupe.

## **F. Sécurité et sûreté**

### *1. Sécurité alimentaire*

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires, etc.) ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire".

Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du Plan de maîtrise sanitaire (PMS). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus, le Groupe met en place progressivement un système de traçabilité digitale , qui vient renforcer l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations),
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales).

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

### *2. Hygiène et sécurité*

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, etc.

Des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- La sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R.122-19, R.122-29 et R.123-1 à R.123-55 du code de la construction et d'habitation ;
- L'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, etc.) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

### *3. Sûreté de l'établissement*

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et des équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, les années suivantes ont été marquées par un net recul de ce type d'agression.

Nous constatons, au préjudice d'autres groupes, 1 vol à main armée en 2018, 3 en 2019, ainsi que 3 ces derniers mois dans la région Ouest.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc son plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

#### **IV. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs**

##### **A. Dispositif de qualité de vie au travail**

Afin de garantir la sécurité, les conditions et la qualité de vie au travail des collaborateurs, le Groupe s'engage à :

- développer la sécurité des établissements et des salariés et également en terme de santé
- améliorer de façon continue les conditions de travail
- faire évoluer ses outils favorisant le travail collaboratif
- développer le bien-être au travail et l'animation de la vie en entreprise

##### **1. Le baromètre social SUPERMOOD**

Dans une quête d'amélioration constante, le Groupe Barrière a mis en place des indicateurs de Qualité de Vie et Conditions de Travail grâce aux résultats obtenus via des sondages "Supermood" réguliers. Le Groupe estime essentiel de donner la parole à ses collaborateurs en les interrogeant directement sur leur niveau de satisfaction général et leur engagement. Les équipes sont accompagnées dans l'analyse des verbatims dans l'objectif d'identifier les actions à mettre en place par la suite pour être toujours plus proches des attentes des équipes.

### **Les sondages Groupe**

Supermood est un baromètre digital qui permet à tous les collaborateurs de s'exprimer sur leur quotidien en entreprise. Tous les deux mois, l'ensemble des salariés est invité à répondre à un sondage en ligne sur un thème défini (le management, le bien-être au travail...). Cet outil permet donc, grâce à une analyse des résultats rapides et concrets, de connaître les points à améliorer compte-tenu de l'expérience du collaborateur, et de mettre en place par la suite des actions adéquates en terme de politique RH.

L'enjeu pour chaque casino est d'accompagner la mise en place de cet outil afin d'améliorer la participation des collaborateurs et disposer de résultats représentatifs pour identifier les leviers à activer pour améliorer l'engagement et le bien-être en entreprise.

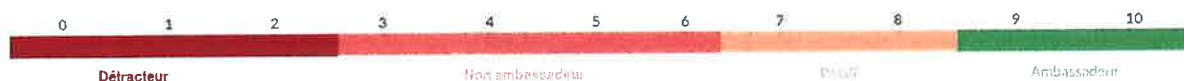
### **Les sondages en local**

Depuis 2022, les Directions et Ressources Humaines des établissements ont été formés à la création de sondage afin de pouvoir lancer également deux fois par an leur enquête en local sur des sujets ciblés répondant à des problématiques propres à leurs établissements. Ces sondages donnent à la Direction de chaque entité la possibilité de mettre en œuvre rapidement des plans d'action qui répondent directement aux attentes de leurs collaborateurs. Chaque plan d'action est partagé aux Directions Métiers du Siège afin de veiller à la mise en place des mesures qui ont été décidées pour leur établissements respectifs.

### **L'eNPS, l'indice de recommandation du Groupe**

A la fin de chaque sondage, nous calculons cet indice à travers une question qui revient à chaque fois : *“ Ce mois-ci quelle est la probabilité que vous recommandiez Barrière comme une entreprise où il fait bon travailler ? ”*

Les collaborateurs peuvent alors donner un score compris entre 0 (Pas du tout probable) et 10 (Très probable). En fonction de leur réponse, les répondants sont divisés en 4 catégories: les détracteurs, les non-ambassadeurs, les passifs et les ambassadeurs.



Le score eNPS est obtenu grâce à la formule suivante :

$$\% \text{ d'ambassadeurs} - (\% \text{ de non-ambassadeurs} + \% \text{ des détracteurs})$$

Les scores NPS vont d'un minimum de -100 (si chaque collaborateur est un non-ambassadeur ou détracteur) à un maximum de 100 (si chaque collaborateur est un ambassadeur).

L'indice de recommandation permet ainsi d'évaluer l'engagement et satisfaction au sein du groupe Barrière, comme il le fait auprès des clients dans ses établissements, dans une optique de valoriser la symétrie des attentions.

### **Les “SuperLikes”**

En parallèle des sondages, 1 fois par semaine, tous les vendredis, les équipes Barrière disposent d'un “SuperLike” à envoyer à un de leurs collègues de leur choix afin de le remercier ou de le féliciter au travers d'un message personnalisé. Cet outil ludique permet

aux managers de montrer leur reconnaissance mais aussi aux équipes de se contacter entre elles à l'intérieur d'un même établissement mais aussi au sein de tout le Groupe; un bon moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à Barrière.

### **Supermood aujourd'hui**

Depuis son lancement en 2019, Barrière a programmé 23 sondages, dont deux sondages en local. Plus de 10000 collaborateurs ont été sondés et près de 200000 réponses ont été collectées.

De nombreuses initiatives ont été accélérées suite à la lectures des retours des équipes du Groupe telles que la priorisation des rénovations des back-offices, le lancement d'une plateforme de communication interne, de nouvelles formations à destination des managers ou encore la mise en place de toutes les avancées sociales en janvier 2022.

En parallèle, les équipes se sont envoyées plus de 110000 Superlikes depuis leur création.

## **2. L'amélioration continue de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail**

La Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) vise à améliorer au quotidien les conditions dans lesquelles les équipes exercent leur travail. Cela passe par un respect et des engagements mutuels et un sentiment de bien-être au travail, qui englobe l'ambiance, la culture de l'entreprise ainsi que l'intérêt, la reconnaissance et la valorisation du travail. Cette politique de QVCT doit s'adapter à leurs attentes et leurs besoins en local.

### **La prévention des risques professionnels**

Les entreprises du Groupe sont particulièrement vigilantes en matière de santé et de prévention des risques professionnels et s'attèlent à un respect rigoureux de la réglementation en la matière. Cela s'est davantage renforcé depuis le début de la crise sanitaire.

L'évaluation des risques professionnels par unité de travail est réalisée chaque année et retranscrite dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER). Des actions de prévention sont, à cette occasion, arrêtées par les entreprises, en concertation avec le CSE, telles que le remplacement des équipements de protections individuelles ou le changement de certains matériels devenus obsolètes.

Compte tenu du contexte de la pandémie du COVID 19, une mise à jour du DUER a été réalisée. Celle-ci a fait l'objet d'une attention particulière permettant l'identification des situations/conditions/postes de travail/qui pourraient entraîner une transmission du virus.

Il a été également ajouté toutes les mesures organisationnelles retenues, en lien avec les recommandations nationales, concernant tout autant l'activité partielle, le plan de continuité en phase pandémique, mais également toutes les mesures mises en œuvre pendant la réouverture et toute la phase suivant cette dernière.

### **Les incivilités**

Aussi, dans la continuité de son engagement en matière de sécurité, la prévention des incivilités est également l'une des préoccupations du Groupe depuis 2016.

En 2019, une charte “Incivilités et Relation Client” a été mise en place pour prévenir des comportements abusifs et décalés de certaines personnes irrespectueuses, envers les collaborateurs ou les clients, dans les casinos mais aussi dans les hôtels. Afin d’accompagner les collaborateurs dans cette démarche, le Groupe a intégré des modules de formations adaptés à la gestion des incivilités au quotidien dans le catalogue Campus Barrière. Cette charte est également transmise à chaque nouveau collaborateur dans son pack d’intégration.

### **Les risques psychosociaux**

En 2017, les hôtels du Groupe ont lancé un diagnostic des risques psychosociaux dans le cadre de leur démarche qualité de vie au travail, accompagnés par le cabinet PSYA. De ce diagnostic a découlé un plan d’actions dont la mise en place des mesures a débuté en 2018. Le Groupe dispose toujours en 2022 de ce service d’écoute et de soutien psychologique, appelé désormais STIMULUS, destiné à offrir à ses collaborateurs un accompagnement dans des situations professionnelles, comme personnelles, difficiles. Aussi, des communications régulières sont faites auprès des collaborateurs sur ce dispositif d’accompagnement.

Les actions déployées visent à la recherche d’amélioration de l’environnement de travail, de l’organisation du travail et du bien-être physique, psychologique et physiologique.

### **Harcèlement moral ou sexuel**

Le Groupe Barrière est particulièrement attentif à la qualité de vie de ses collaborateurs et, de ce fait, tout particulièrement vigilant en cas d’alerte sur une situation de harcèlement. Chaque entreprise du Groupe dispose de référents harcèlement qui sont chargés de diligenter des enquêtes en cas de situation de harcèlement avérée, conjointement entre la direction et les CSE. La Direction de l’entreprise peut être amenée aussi à solliciter un cabinet extérieur pour réaliser ces enquêtes.

Si une situation de harcèlement est confirmée, des sanctions adaptées aux faits sont prises systématiquement pour les collaborateurs à l’origine des faits.

### **Rituels et événements**

Accompagnées par la Direction des Ressources Humaines, les équipes RH locales veillent à organiser des événements à destination des collaborateurs, afin de garantir une ambiance agréable et des moments de convivialité entre toutes et tous.

### **Charte Télétravail**

La Charte Télétravail Barrière a été présentée aux différents Comités Sociaux et Économiques du Groupe dans le cadre d’une information - consultation.

Le télétravail s’est naturellement ancré dans notre organisation de travail et dans nos habitudes lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cet aménagement du travail répond aux attentes et besoins exprimés par vous, collaboratrices et collaborateurs.

Cette Charte s’inscrit également dans une démarche de bien-être et d’amélioration de la qualité de vie, pour concilier au mieux l’équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en maintenant une organisation et un fonctionnement idéal pour le Groupe.



Porteur aussi bien de souplesse et de flexibilité que de responsabilisation, le télétravail repose sur une confiance réciproque entre les collaborateurs et leur manager, et est sur la base exclusive du volontariat.

Enfin, cette Charte renforce la Marque Employeur du Groupe Barrière en permettant d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents, et en permettant notamment de réduire l'impact des transports et d'optimiser les espaces dans nos différents bureaux.

---

## **B. Campus Barrière, hub de formations et révélateurs de talents**

Campus Barrière, l'Académie du Groupe Barrière, est née en 2019 avec la volonté de créer une structure qui centralise l'ensemble des initiatives contribuant à la gestion des talents.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du groupe Barrière sur le marché.

### ***1. La formation***

Campus Barrière accompagne les collaborateurs dans leur montée de compétences, et déploie des formations sur-mesure pour pouvoir s'adapter au plus près du besoin des équipes opérationnelles.

Chaque établissement a désormais cet unique interlocuteur pour toutes les demandes de formations.

De ce fait, Campus Barrière propose un catalogue national de formations présentielles et digitales présenté sous 4 domaines de formation :

- Métiers
- Management
- Développement professionnel
- Obligatoire

L'offre est enrichie et évolue tout au long de l'année.

L'objectif est que chaque collaborateur puisse avoir une visibilité sur l'offre de formation Groupe. De plus, si certains besoins ne sont pas couverts par l'offre de Campus Barrière, celui-ci aide l'établissement à trouver le prestataire et créer le contenu pour coller à la pédagogie du Groupe et à la politique de formation.

Barrière, dans son plan stratégique à 5 ans, prévoit notamment pour les casinos un projet appelé "Casino Augmenté" dont l'objectif est de poursuivre l'innovation et l'amélioration des expériences en casino, tant pour leurs clients que pour leurs équipes.

Dans le cadre de Casino Augmenté, tout un parcours d'accompagnement est élaboré afin de pouvoir couvrir la montée de compétences de nos collaborateurs tant au niveau des compétences digitales, managériales et humaines.

La relation Client est au centre du dispositif de formation afin de pouvoir attirer, accueillir et fidéliser nos clients.

### ***2. 360 Learning - digitalisation des formations***

Dans le cadre de la transformation et de la digitalisation des processus de travail, la formation a également évolué et s'est digitalisée. En effet, depuis 2018, le Groupe a mis en place une plateforme mettant à disposition des collaborateurs des formations digitales en e-learning. L'objectif étant de développer les compétences techniques et managériales, ainsi que les règles de sécurité, de façon massive et simplifiée. Cela va donc permettre de gagner en productivité et faciliter l'accès à la formation pour le plus grand nombre de salariés.

### **3. Evolution professionnelle**

L'évolution professionnelle et le développement sont au cœur de la politique des Ressources Humaines. Campus Barrière entend procurer à chacun les moyens de réaliser son projet professionnel et d'évoluer harmonieusement.

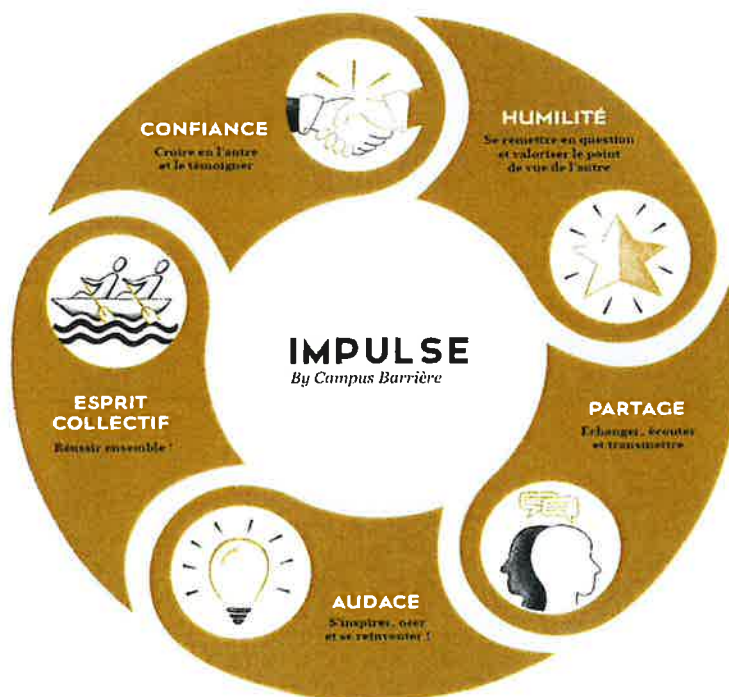
Diverses initiatives permettent au collaborateur de partager ses aspirations professionnelles tout au long de l'année soit à son manager lors de l'entretien annuel soit aux membres de la DRH Groupe.

Par ailleurs, un site carrière interne est accessible pour tous les collaborateurs en CDI et CDD afin que chacun puisse progresser et vivre pleinement son métier à chaque étape de son parcours : évolution de carrière, possibilités de mobilité, reconversion.

### **4. Modèle Managérial Impulse**

Impulse se décline autour de 5 valeurs fondamentales : l'Humilité, l'Audace, le Partage, l'Esprit Collectif et la Confiance, ce modèle managérial est diffusé depuis Octobre 2021 sous différentes modalités (présentiel et distanciel).

Un test psychométrique créé sur-mesure sur les 5 valeurs IMPULSE est déployé depuis 2022 afin que chaque manager puisse incarner ses valeurs et que nous puissions accompagner nos managers dans leur posture et développer leurs compétences managériales.



Chaque année, le Casino Barrière de Royan fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G. Effectif).

### **C. Handicap**

**Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son cinquième accord relatif à l'emploi des travailleurs handicapés Cet accord est une expression de nos engagements en matière de diversité, d'égalité des chances, d'inclusion et de lutte contre toute forme de discrimination**

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoirs-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé en 2022, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 5<sup>ème</sup> accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2023, s'inscrit dans le cadre de la réglementation sociale, issue de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. A travers ce nouvel accord, Barrière continue son engagement pour la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination de 2023 à 2025.

Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit aussi diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins. Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses quatre précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière de Royan, 6 ETP sont des travailleurs en situation de handicap.

Le Casino a mis en œuvre les actions suivantes afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnels : appareil auditif pris en charge par l'établissement, fauteuil ergonomique.

## V. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

### A. Planète Barrière, une démarche ambitieuse et volontaire.

L'Esprit Barrière, c'est une manière d'être. Le Groupe Barrière défend un modèle de développement respectueux des Hommes, de l'environnement et des économies locales. Sous l'étendard Planète Barrière, un monde de responsabilités partagées.

### B. Contribuer à inventer le monde de demain.

Au travers de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Planète Barrière porte une vision fédératrice qui se traduit par une éthique à 360° afin de lier et de penser ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Elle se polarise autour de six thématiques :

- ★ GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE ET DIALOGUE
- ★ EXPÉRIENCE CLIENT DURABLE
- ★ EMPLOYEUR RESPONSABLE
- ★ ENVIRONNEMENT
- ★ RESTAURATION RESPONSABLE
- ★ DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

Pour guider sa démarche, le Groupe Barrière a choisi la norme internationale ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre de l'environnement en remettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise. Dans chaque établissement du Groupe Barrière, un responsable Développement durable agit comme ambassadeur et accélérateur de cette dynamique d'entreprise au niveau local.

Depuis 2021, Planète Barrière, a écrit sa nouvelle stratégie RSE à 3 ans portée sur :

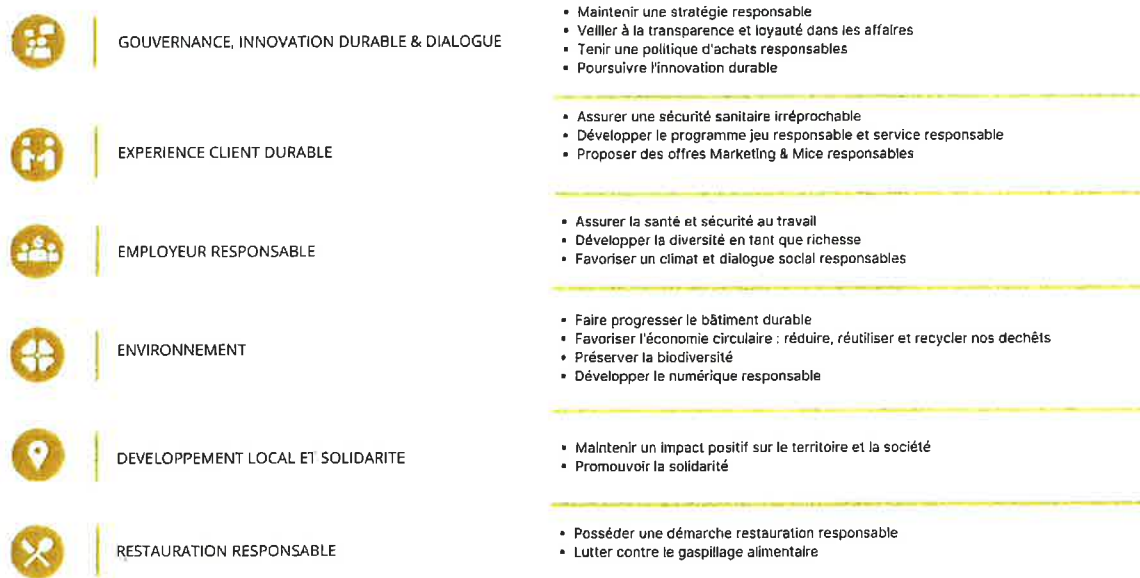
### **6 piliers, 20 enjeux, 40 engagements et 60 Kpi**

Pour créer sa nouvelle stratégie 2021/24, le Groupe Barrière a défini la cartographie suivante de ses parties prenantes. En effet, l'objectif de la stratégie RSE du Groupe Barrière est de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes par un dialogue constructif et transparent.

Cartographie des parties prenantes Groupe Barrière:



La stratégie moyen-long terme définie par le Groupe Barrière et pour l'ensemble de ses filiales est la suivante :



Pour le Casino Barrière de Royan, les actions sont les suivantes :

- Collecte de jouets de Noël au profit des bénéficiaires du Secours Populaire Français:

Cette opération s'est déroulée à l'accueil du casino, où clients et collaborateurs ont apporté leurs colis.

- Associations Les Amis des Bêtes : Cette opération s'est déroulée à l'accueil du casino, où clients et collaborateurs ont apporté leurs dons.
- Partenariat avec Refood (Bionerval) la collecte et/ou le traitement de nos déchets organiques de notre restauration. L'essentiel de ses biodéchets est traité dans des unités de méthanisation.
- Partenariat avec la société Elise, la collecte des déchets de bureau en assurant leur recyclage et en créant des emplois solidaires.
- Mise en place de paniers de légumes qui sont proposés à nos collaborateurs.  
Circuit court et de saison pour tous les produits.
- Restauration et bar, sensibilisation sur le gaspillage alimentaires auprès de nos équipes
- Ventes de produits locaux artisanaux & made in france auprès de nos collaborateurs.

**PARTIE 3**  
**Annexe : compte-rendu technique et financier**  
**comportant les informations utiles relatives à**  
**l'exécution du service** (point 2 de l'article R3131-4)



**I. Compte-rendu financier**

<b>RAPPEL PBJ</b>	N-1	N	Valeur	%
	8 422	17 474	9 051	107,5%

**Récapitulatif des contributions**

	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct ( <i>cahier des charges</i> ) <i>taux du prélèvement</i>	546 10%	1 698 15%	1 152	210 %
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat <i>(dans un max. de 5% du budget de la ville)</i>	260	626	366	141%
<b>TOTAL PLVT</b>	<b>806</b>	<b>2 324</b>	<b>1 518</b>	<b>188%</b>
Contribution spécifique au cahier des charges Article 15 : Contribution au développement artistique et touristique de la commune (avenant de 2022)	161	283	122	76%
- Part revenant à la commune	161	198		
- Part d'animation dans le Casino		85		
<b>TOTAL CONTRIBUTION</b>	<b>161</b>	<b>283</b>	<b>122</b>	<b>76%</b>
- Redevance d'occupation	124	189	65	52%
<b>TOTAL redevance domaniale</b>	<b>124</b>	<b>189</b>	<b>65</b>	<b>52%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 091</b>	<b>2 796</b>	<b>1 705</b>	<b>156%</b>

**A. Historique sur 5 ans**

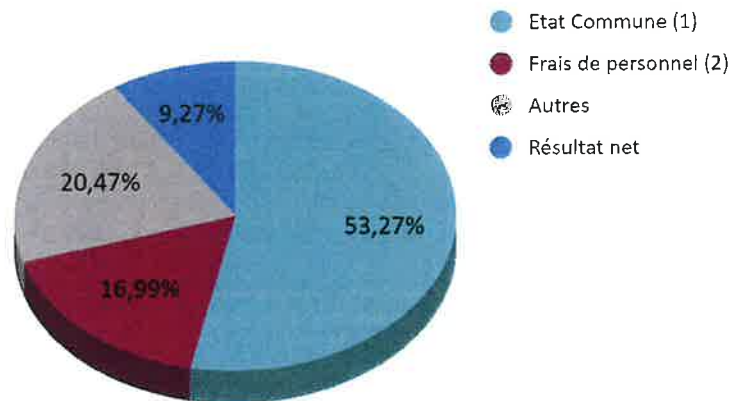
	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
<b>Chiffre d'Affaires brut</b>	20 100	9 615	15 453	20 285	19 167	84 620
Etat Commune (1)	11 218	4 626	7 801	11 061	10 373	45 079
Frais de personnel (2)	3 460	1 515	2 698	3 447	3 255	14 375
Autres	3 119	2 588	3 819	3 890	3 906	17 322
<b>Résultat net</b>	<b>2 303</b>	<b>886</b>	<b>1 135</b>	<b>1 887</b>	<b>1 633</b>	<b>7 844</b>

Détail (1)

Prélèvement	9 443	3 860	6 680	9 298	8 829	38 110
Loyers versés à la ville	189	124	185	178	176	852
Impôts et Taxes (LF)	334	155	264	374	310	1 437
Cahier des charges	283	161	236	285	276	1 241
Impôt société	969	326	436	926	782	3 439
Total	11 218	4 626	7 801	11 061	10 373	45 079

(2) : y compris participation

**Affectation du Chiffres d'affaires sur 5 ans**



Le compte rendu financier met en évidence que même si notre Groupe et notre Casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles, telle que la crise sanitaire dont les conséquences perdurent à la date de rédaction du présent rapport ou encore la crise énergétique, ont impacté significativement à la baisse le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation malgré le maintien des investissements à un niveau significatif.



**B. Activités exercées (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la commande publique)**

Dans le cadre de la concession, le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration

**C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R.3131-4 du code de la )**

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

**II. Compte-rendu technique**

**A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession**

**1. Artistique / culturel**

**a) Rappel des obligations contractuelles**

En conséquence du réaménagement de la Salle de Spectacles du Casino de Royan propose par le Délégataire, conformément à l'alinéa 2 de l'article 11 de la Convention d'Occupation, les Parties s'accordent sur le réajustement des engagements du Délégataire s'agissant de l'activité culturelle et artistique du Casino qui ne seront plus adaptés à la nouvelle infrastructure du bâtiment.

Les Parties s'entendent pour appliquer ce réajustement dès l'exercice 2021-2022. L'article 15 relatif à la contribution au développement artistique et touristique de la Ville du Cahier des Charges est alors modifié comme suit :

« Le Délégataire devra assurer une activité culturelle, touristique et artistique régulière tout au long de l'année.

Un nombre minimum de sept (7) animations par mois pourra être assuré par le Délégataire. Les animations proposées par le Délégataire consisteront, par exemple, dans l'organisation de soirées à thèmes variés, dansante ou non dansante, dans l'accueil de conférences ou l'organisation de spectacles.

Le Délégataire pourra passer, dans le cadre de ses obligations de participation aux activités culturelles et touristiques avec les associations locales, la Ville de ROYAN, ou tout autre organisme local organisant une manifestation à caractère culturel ou touristique, des conventions de participation à l'organisation de ces manifestations.

Dans les conditions et limites définies par le Cahier des Charges, l'exploitant s'engage à contribuer au développement touristique et artistique de la Ville à hauteur de 247.169 € (deux cent quarante-sept mille cent soixante-neuf euros) pour chaque exercice (la « Participation Artistique ») ce montant étant indexé à la hausse ou à la baisse dans les conditions définies ci-dessous sur le produit net des jeux de l'année précédente (la somme de 247.169 € correspondant ainsi au PNJ réalisé lors de l'exercice 2013/2014).

La Participation Artistique se décompose comme suit:

- 70 % de la Participation Artistique est versée par le Délégataire à la Ville qui pourra librement utiliser cette somme pour l'organisation de manifestations,

- 30 % de la Participation Artistique est utilisée directement par le Délégué pour réaliser des manifestations chaque année dans l'enceinte du casino. Le Délégué produira, par semestre /les justificatifs, d'organisation des manifestations à la Ville.

Chaque année, au 1er Janvier, la participation versée l'exercice précédent sera révisée sur la base de l'évolution du produit net des jeux (soit le produit brut diminué des prélèvements de l'état, de la Commune, des prélèvements complémentaires des jeux et des machines, de la contribution sociale généralisée et de la contribution au remboursement de la dette sociale) ".

b) Programmation dans le Casino :

La programmation cette année a été impactée en début d'exercice avec la distanciation sociale et le pass sanitaire jusqu'à mi mars. Néanmoins, nous avons pu par la suite proposer de nombreuses animations qui soutiennent l'activité touristique et la politique d'animation de la ville. Le détails de notre programmation figure en pièce jointe.

*2. Autres contributions au développement touristique*

a) Rappel des obligations contractuelles

N/A

b) Amélioration de l'activité de la ville

Voir pièce jointe

c) Sponsoring, Partenariat

Voir pièce jointe

d) Mises à disposition d'espaces

Pas de demande.

**B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession**

Au delà de ses obligations contractuelles, la Société a contribué activement au développement de l'établissement et de la Ville de Royan au travers de la mise en place des actions et contributions suivantes au titre de l'exercice :

*1. Artistique / culturel*

Voir pièce jointe.

*2. Autres contributions au développement touristique*

Voir pièce jointe.

## **C. Restaurant(s) / Bar(s)**

### *1. Cartes et horaires et les jours d'ouverture*

\*(pièces jointes)

\*Restaurant ouvert à l'année

12h00-14h00/ 19h00-22h00 / 22h30 week-ends et veilles de jours fériés

19h30-22h30 juillet et août

\*Bars ouverts à l'année sur les horaires d'ouverture du casino

\*Salon Diane : Selon programme d'animation ou sur devis personnalisé

### *2. Capacité des points de vente*

- Café Barrière : 130 places assises à l'intérieur et 82 à l'extérieur
- Café des sports : 24 places assises
- Salon Diane : potentiellement 120 places assises et 230 en spectacle.
- 2x 9 m linéaire de bar au Café des sports et Café Barrière

### *3. L'activité*

- Café Barrière : restaurant avec buffet, clientèle individuelle et petits groupes
- Café des sports : bar, snack, cafétéria et cocktails, diffusion d'événements sportifs sur grand écran
- Salon Diane : potentiellement 120 places assises et 230 en spectacle, espace privatif pour clientèle de groupe à partir de 30 personnes.
- 2x 9 m linéaire de bar au Café des sports et Café Barrière

Nous avons pu reprendre une activité quasi normale lors du second trimestre, avec toujours une distanciation raisonnable entre les tables, cela étant rentré dans les mœurs.

Malgré cette atmosphère légèrement anxiogène au début, des équipes étaient ravies de reprendre leur activité et les clients satisfaits de retrouver leurs prestations habituelles.

Lors de la réouverture de 2021 nous avons créé un menu à l'assiette, demandé par la clientèle pendant cette période de pandémie à la place du buffet. En 2022 notre offre buffet à repris toute sa place d'où la baisse du prix moyen.

Des difficultés de recrutement plus particulières cette année ont été rencontrées, et nous avons dû faire appel de façon plus régulière, et surtout sur la période estivale, aux agences d'interim.

Nous n'avons rouvert la discothèque que 3 week-ends entre novembre 2021 et décembre 2021 de 23h30 à 05h00 les vendredis et samedis. Capacité d'accueil de 240 personnes, 80 places assises et 7 m de comptoir.

	N-1	N
<b>Nbre de Cvts</b>	38 005	75 870
	N-1	N
<b>Ticket moyen</b>	29,60€	28,91€
	N-1	N
<b>CA TTC</b>	1 088K€	2 194K€

#### D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 82,9. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 0.65 % de la masse salariale.

##### 1. Tableau des effectifs par secteur d'activité

Services	Nombre de collaborateurs
Machines à sous	15.6
Jeux de table	10
Membre du Comité de direction	7
Directrice établissement	1
Marketing	1
Finance	0.8
Ressources Humaines	0.5
Entretien maintenance	1
Restauration	36
Accueil-sécurité Vdi	10
<b>TOTAL CDI - CDD</b>	<b>82.9</b>

\*dont 2 contrats en alternance



## **2. Formations réalisées**

### **a) Interne :**

- Tracfin,
- Jeu responsable,
- Manag & Moi,
- Transformer un pépin en pépite
- Barrière Bet,
- L'accueil des personnes en situation de handicap,
- Diverses formations en e-learning,
- Formation sur les protocoles sanitaires liés au Covid-19.

### **b) Externe :**

- Les moyens de secours et les recyclages en sécurité incendie,
- Mac APS,
- Appréhender l'hygiène alimentaire en restauration
- SST, Recyclage SST
- Recyclage SSLAP 1.

## PARTIE 4

# Perspectives et événements post clôture



### Partie nationale

Au-delà des bouleversements économiques engendrés par la crise sanitaire dont les effets ont perduré sur l'exercice objet du présent rapport, il s'observe aussi une profonde mutation des attentes de la clientèle dont nous avons constaté les prémices lors des précédents exercices. Ce sont autant de nouveaux besoins et d'usages dans les casinos en matière de jeux, de restauration et d'animation qu'il convient d'appréhender.

Ces nouveaux usages se traduisent par une recherche de davantage de confort par nos clients. Nous devons nous mobiliser pour optimiser les espaces afin d'allier la poursuite d'une performance économique avec un meilleur confort et satisfaction client. Nous constatons également une demande très forte des usagers en ce qui concerne une digitalisation des services actuellement proposés dans nos établissements. Le Groupe Barrière se doit de prendre en considération ces nouveaux facteurs s'il souhaite maintenir une performance et un niveau de résultat satisfaisant au sein d'un marché qui a été fortement bousculé ces dernières années.

En effet, le marché des jeux de hasard et d'argent a connu des évolutions profondes sur les 5 dernières années, accélérées par les fermetures administratives successives imposées par la crise sanitaire et la progression significative des jeux en ligne. Les sites illégaux de jeux en ligne sont de plus en plus présents et accessibles sans qu'ils ne fassent aujourd'hui encore l'objet d'un encadrement légal. Ils demeurent une menace que nous ne pouvons pas ignorer à la fois pour l'activité des casinos et plus encore pour la sécurité des usagers.

En outre, ils disposent d'une visibilité toujours plus forte. Les casinos doivent alors faire face à une nouvelle concurrence de plus en plus agressive en matière de marketing digital et très présente dans les smartphones de chaque joueur.

La crise énergétique témoigne également des défis sociétaux et environnementaux que les casinos et plus généralement le secteur du tourisme et des loisirs devront relever. Le Groupe Barrière doit continuer de faire évoluer ses ambitions face à ses enjeux et adapter en conséquence les délégations dont il est titulaire.

Toutefois, le contexte économique à la date de rédaction du présent rapport et la pression pesant sur les ménages français présagent un risque de ralentissement de la croissance à court et moyen terme qu'il incombe à tout acteur des loisirs et du divertissement de prendre en considération dans leurs activités.

Enfin, le Groupe Barrière porte une attention permanente à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

## **Partie locale**

Dans cet objectif de plus de confort, d'optimisation des espaces, nous avons commencé à la fin du second semestre 2022, des travaux d'agrandissement de l'espace de jeu. 250m<sup>2</sup> de surfaces supplémentaires ont permis d'aérer l'offre de jeu, et de rajouter des machines à sous et des jeux électroniques.

2023 sera une année tournée vers les évolutions technologiques favorisant les usages et la satisfaction de nos clients et collaborateurs. C'est en créant une salle de jeux immersive que nous allons étonner le client en lui offrant un espace d'animation différent : un espace dédié, appelé "place du village" sera mis en avant.

On pourra y trouver toute sorte d'événement, des tirages au sort, une ambiance musicale les Week-end sous forme de groupe ou de DJ.

Enfin, nous poursuivrons la croissance constatée sur ce second semestre 2022, grâce à tous ces investissements, à la conquête de nouveaux clients et à la fidélisation de ceux déjà conquis par l'ambiance, l'accueil et le service de ce Casino

## **DOCUMENTS JOINTS**



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale  
Liste des tarifs pratiqués  
Attestation d'assurance  
Carte restaurant 2021 vs 2022





## 2 BILAN PASSIF avant répartition

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

			Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 120 000 )	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes visés EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	29 162	13 114
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	2 252 650	886 049
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 413 813	1 031 162	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	266 041	274 889
	Provisions pour charges	DQ	27 089	32 249
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	293 130	307 138
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs FI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	28 977	35 631
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	272 399	251 549
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 361 555	1 756 325
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	25 131	36 813
	Autres dettes	EA	973 475	393 752
Compte régular.	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 661 537	2 474 070
	Écarts de conversion passif (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	6 368 480	3 812 370
<b>RENOIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 632 560	2 438 439
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

### 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de réception en préfecture : 28/06/2023  
N° 2052 2022

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Désignation de l'entreprise		SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportations et raisons intracommunautaire		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	266	FB		FC	266		324
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG	10 684 203	FH		FI	10 684 203	5 779 764
	<b>Chiffres d'affaires nets</b>	FJ	10 684 469	FK		FL	10 684 469	5 780 088	
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	192 682	92 308	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	216 179	138 648	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 488	1 311	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	11 094 817	6 012 355
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		125	
	Variation de stock (marchandises)					FT	51	50	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	895 405	406 779	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	(5 456)	(2 583)	
	Autres achats et charges externes (3)					FW	2 222 134	1 496 536	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	333 909	155 334	
	Salaires et traitements					FY	2 231 318	1 162 727	
	Charges sociales (10)					FZ	683 679	220 358	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	775 515	969 914	
			- dotations aux provisions			GB		1 112	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 716	9 340
	Autres charges (12)					GE	429 284	256 819	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	7 572 555	4 676 511	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	3 522 262	1 335 844	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 398		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	326	25	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	3 724	25	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		21 443	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		21 443	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	3 724	(21 418)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	3 525 985	1 314 427	

# 4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de transmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023  
**DCRFP N° 2053 2022**

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Désignation de l'entreprise SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

		Exercice N		Exercice N-1		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			50 042	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	50 476		6	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	50 476		50 048	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	207		49 730	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	50 416			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			1	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	50 623		49 731	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(147)		317	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	358 471		102 272	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	914 717		326 422	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	11 149 017		6 062 428	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	8 896 367		5 176 379	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	2 252 650		886 049	
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	10 334		18 629
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 398			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			21 443	
	6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	6 ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquième)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	194 655		134 004	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	16 346		27 377		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	obligatoires	A9				
	dont cotisations facultatives Madelin	A7				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) ci-dessus et joindre en annexe) :	Exercice N					
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
CHGES PERSO EXCEPT	207					
VNC CESSIONS MAS	50 416					
PRDT'S CESSIONS MAS		50 416				
PRDT EXCEPTIONNELS DIVERS		60				
TOTAL GENERAL	50 623	50 476				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N					
		Charges antérieures	Produits antérieurs			
	TOTAL GENERAL					

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier





# MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I		1	2	3			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	200 902	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	6 888
	Installations générales, agencement et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	434 446	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	5 065 128	KT		KU	148 885
	Installations générales, agencement aménagements divers			KV	2 708 728	KW		KX	12 142
	Matériel de transport			KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	807 605	LC		LD	40 180
	Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	2 978	LI		LJ	145 643
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	9 018 885	LO		LP	353 737
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T
Autres participations			8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T	860	1U		1V	150	
TOTAL IV			LQ	860	LR		LS	150	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	9 220 647	ØH		ØJ	353 887
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				Par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
		TOTAL I		1		3		4	
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	200 902
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR	(2 978)	MD		ME	9 866
	Inst. gales, agencement et aménagements des constructions			IS		MG		MH	434 446
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	153 486	MK	5 060 527
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencement, aménagements divers		IU		MM		MN	2 720 870
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	847 785
	Emballages récupérables divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	2 978	MZ		NA	145 643
Avances et acomptes			NC		ND		NE		
TOTAL III			IY		NG	153 486	NH	9 219 136	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 010
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 010
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	153 486	ØL	9 421 047

**5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Accusé de réception en préfecture  
61-2023-010023  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

Exercice N clos le : 31/10/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur ce

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



# 6. AMORTISSEMENTS

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

DOPPN° 2055 2022

Désignation de l'entreprise: SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	126 157	PF	7 667	PG		PH	133 824	
<b>TOTAL I</b>	RK	126 157	RM	7 667	RN		RO	133 824	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	1 781	PT		PU	1 781	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	53 653	PX		PY	169 745	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	4 479 333	QA	337 476	QB	103 070	QC	4 713 739	
Autres immobilisations corporelles	inst. générales, agencement aménagements divers	QD	1 142 801	QE	270 574	QF		QG	1 413 376
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	685 292	QM	104 363	QN		QO	789 655
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>	QU	6 423 518	QV	767 848	QW	103 070	QX	7 088 296	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	ØN	6 549 675	ØP	775 515	ØQ	103 070	ØR	7 222 120	

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
<b>TOTAL III</b>										
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>			NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ		

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD



**Generali**

**Attestation d'assurance Responsabilité Civile**



La Compagnie **Generali IARD** dont le siège est situé 2 Rue Pillet Will 75009 Paris, atteste par la présente qu'elle garantit par contrat "**Responsabilité Civile**" N° **AP693278**, pour la période du **01 novembre 2022** au **31 octobre 2023**, la Société :

**GROUPE LUCIEN BARRIERE  
RUE D'ARTOIS  
75008 PARIS**

Agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale :

**SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN  
Avenue de Pontailiac  
17000 ROYAN**

est assuré au titre des polices Responsabilité Civile Tous Risques n° **AP693278**, souscrites auprès de notre société par GROUPE LUCIEN BARRIERE et dont l'objet est d'indemniser à raison de toutes les sommes que l'Assuré sera légalement tenu de verser en réparation des dommages corporels, matériels et immatériels les dommages à autrui survenant dans le cadre des activités couvertes par ladite police.

**Nonobstant les limites ci-dessus, la police comprend des sous-limites spécifiques.**

**La responsabilité de l'Assureur n'excédera pas les limites susmentionnées pour un seul sinistre combiné et dans l'ensemble au cours d'une période d'assurance, quel que soit le nombre d'Assurés, de sinistres ou d'actions intentés.**

**Ce certificat est délivré à titre indicatif et ne confère aucun droit au titulaire du certificat. Elle ne modifie, n'étend ni n'altère la couverture offerte par la police originale ci-dessus et ses avenants.**

**Il est valable pour la période du 01/11/2022 au 31/10/2023 sous réserve des clauses de suspension ou d'annulation des garanties prévues par la police d'origine et ses avenants.**

Fait à Paris, le 16/11/2022

**Generali IARD**  
Par délégation

**GENERALI IARD**  
SA au capital de 94 630 300 Euros  
Entreprise Régie par le Code des Assurances  
Siège Social : 2 Rue Pillet-Will - 75009 Paris  
RCS PARIS B 552 062 663

Morgane NIETO

## DATE

## PRINCIPALES ANIMATIONS

### 18 Spectacles / Soirées thématiques

samedi 12 mars 2022	Soirée nouvelles MAS thématique Fête Foraine avec 3 animateurs professionnels
vendredi 18 mars 2022	Soirée close up Mentaliste en salle des MAS + restaurant (Tony Corgann - Opé Esotérisme)
samedi 19 mars 2022	Soirée Lithothérapie en salle des MAS avec Crystal d'Eveil (Opé Esotérisme)
vendredi 25 mars 2022	Soirée tatouage éphémère en salle des MAS avec Des bons délires (maquilleuse professionnelle - Opé Esotérisme)
samedi 26 mars 2022	Soirée Cartomancie / Medium avec Sarah Medium (Opé Esotérisme)
vendredi 1 avril 2022	Soirée cartomancie / Rising utopia (opé esotérisme)
samedi 9 avril 2022	Soirée caricaturiste en salle MAS / MIKA (animation locale)
22, 23 avril 2022	Week-end anniversaire: spectacle clients cartés salon Diane le vendredi soir + samedi soir animation danse en déambulatoire dans le casino + voir voiture exposée + coupes champagne + gâteau
samedi 28 mai 2022	Soirée BBET diffusion coupe Rugby + League des champions au Salon Diane avec 2 danseuses + 1 animateur (Atelier du Spectacle)
samedi 25 juin 2022	Soirée Fête de la musique avec saxophoniste + chanteuse + 2 danseuses et Laurent en animateur (Atelier du spectacle)
samedi 16 juillet 2022	Le casino fait son show : 4 danseurs + 1 artiste jongleur - tableaux lumineux en intérieur et extérieur
samedi 23 juillet 2022	Soirée lancement escape game: danseurs sur le thème d'agent secret
Samedi 6 aout 2022	Soirée performance danseuses aérienne - Compagnie Celeste
Samedi 13 aout 2022	Soirée magie avec Tony Corgann en close up restaurant + casino
Samedi 20 aout 2022	Soirée summer closing danseurs+ body painting + animation limbo jeu de la roue etc...
Samedi 10 septembre 2022	Soirée danse thème voyage (ouverture de l'OPE de la rentrée)
dimanche 25 septembre	Soirée TAS fin OPE de la rentrée avec danseuses e animateur
samedi 29 octobre 2022	Soirée Halloween avec danseurs et animateur en déambulation en salle de jeu et au Café Barrière, stand de maquillage + accessoire

### 4 Dîners spectacles

vendredi 7 janvier 2022	Soirée Clients NOIR avec caricaturiste
samedi 12 février 2022	Dîner spectacle St Valentin Duo musical Gibann + magicien
samedi 2 avril 2022	Spectacle Magic'show ( opé esotérisme)
vendredi 22 avril 2022	Dîner spectacle Anniversaire CASINO ROYAN Thématique Années Folles

### 9 Lotos

Goûter LOTO

mardi 16 novembre 2021

mardi 30 novembre 2021	Goûter LOTO
mardi 14 décembre 2021	Goûter LOTO
mardi 11 janvier 2022	Déjeuner LOTO
mardi 25 janvier 2022	Déjeuner LOTO
mardi 8 février 2022	Déjeuner LOTO
mardi 22 février 2022	Déjeuner LOTO
mardi 8 mars 2022	Déjeuner LOTO
mardi 29 mars 2022	Déjeuner LOTO DU PRINTEMPS (vélo électrique à gagner)
<b>6 Animations DJ dont 5 Soirées à thèmes Xobam</b>	
vendredi 19 novembre 2021	réouverture XOBAM
samedi 20 novembre 2021	Soirée Tee shirt offerts aux 100 premiers clients)
vendredi 26 novembre 2021	Back Friday
samedi 27 novembre 2021	Back Friday
vendredi 3 décembre 2021	Soirée Fluo
samedi 4 décembre 2021	Soirée Fluo
<b>61 Animations DJ au Café Barrière</b>	
vendredi 5 novembre 2021	samedi 6 novembre 2021
vendredi 12 novembre 2021	samedi 13 novembre 2021
vendredi 19 novembre 2021	samedi 20 novembre 2021
vendredi 26 novembre 2021	samedi 27 novembre 2021
vendredi 3 décembre 2021	samedi 4 décembre 2021
vendredi 10 décembre 2021	samedi 11 décembre 2021
vendredi 17 décembre 2021	samedi 18 décembre 2021
vendredi 14 janvier 2022	samedi 15 janvier 2022
vendredi 28 janvier 2022	samedi 29 janvier 2022
vendredi 11 février 2022	samedi 12 février 2022
vendredi 25 février 2022	samedi 26 février 2022
vendredi 1 avril 2022	samedi 2 avril 2022
vendredi 8 avril 2022	samedi 9 avril 2022
vendredi 15 avril 2022	samedi 16 avril 2022
vendredi 22 avril 2022	samedi 23 avril 2022
vendredi 29 avril 2022	samedi 30 avril 2022
mardi 21 juin 2022	
vendredi 1 juillet 2022	samedi 2 juillet 2022

vendredi 8 juillet	samedi 9 juillet 2022
vendredi 15 juillet 2022	samedi 16 juillet 2022
vendredi 22 juillet 2022	samedi 23 juillet 2022
vendredi 29 juillet 2022	samedi 30 juillet 2022
Vendredi 5 aout 2022	Samedi 6 aout 2022
Vendredi 12 aout 2022	Samedi 13 aout 2022
Vendredi 19 aout 2022	samedi 20 aout 2022
Vendredi 26 aout 2022	Samedi 27 aout 2022
vendredi 2 septembre	samedi 3 septembre 2022
vendredi 9 septembre	samedi 10 septembre 2022
vendredi 16 septembre	samedi 17 septembre 2022
vendredi 23 septembre	samedi 24 septembre 2022
vendredi 30 septembre	samedi 1 octobre 2022
vendredi 7 octobre 2022	samedi 8 octobre 2022
vendredi 14 octobre 2022	samedi 15 octobre 2022
vendredi 21 octobre 2022	samedi 22 octobre 2022
vendredi 28 octobre 2022	samedi 29 octobre 2022

9 Invitations clients au Café Barrière

lundi 24 janvier 2022	déjeuner + diner
mardi 25 janvier 2022	déjeuner
mercredi 26 janvier 2022	déjeuner + diner
jeudi 27 janvier 2022	déjeuner + diner
vendredi 28 janvier 2022	déjeuner + diner

48. JEUX CONCOURS ET ANIMATIONS COMMERCIALES

lundis de novembre 2021	Roue de la chance: des cadeaux à gagner
Jeudis de novembre 2021	Votre âge en TNN, sur TAS
Vendredis de novembre 2021	La roue des cadeaux: cadeaux à gagner
Vendredis de novembre 2021	Jeu concours au restaurant, sur TAS pour gagner un coffret délice & frissons
du 26 nov au 28 nov 2021	Black Friday: des pts recompenses offerts
2, 12 et 16 décembre 2021	Bonusing: PTS x3
du 3 déc au 25 déc 2021	calendrier de l'avent: jeu sur borne avec un gros lot/jour à gagner (opération nationale)
du 9 déc au 12 déc	Jeu concours RS pour gagner un coffret Champagne et Jackpot
vendredi 10 décembre 2021	nouvelles machines : 5€ TNN offert aux 50 premiers clients
vendredi 17 décembre 2021	Pull moche : concours du pull moche des clients --> TNN à gagner

lundis de décembre 2021	Coffre fort: trouvez le code du coffre fort pour remporter son contenu
vendredis de décembre 2021	Les boules de noel: restaurant: les clients pioches une boules à l'addition et gagnent la dotation indiquée
1 et 8 janvier 2022	Battle royale (jeu sur borne ) avec des cadeaux à gagner
5 et 6 janvier 2022	Bonusing: PTS recompenses x3
dimanche 9 janvier 2022	épiphanie: dégustation de la galette des rois
12 et 13 janvier 2022	soldes d'hiver: -50% sur ticket de jeu
du 17 janvier au 12 février 2022	FIAT 500: jeu sur borne TAS pour gagner une fiat 500 (opération nationale)
mardi 1 février 2022	Bonusing: pts recompenses offert sur les machines asiatique
lundi 14 février 2022	Roue des cadeaux + une rose pour chaque cliente
lundis, mardis et mercredis de février 202	Bonusing: restaurant service du soir: pts recompenses x3
4 et 5 mars 2022	Battle d'arcade: 5 tournois dans la soirée avec des cadeaux à gagner
dimanche 27 mars 2022	Bonusing, pts recompense x3 de 21h à 3h
vendredi 8 avril 2022	Battle Royale (jeu borne) avec cadeaux à gagner
vendredi 15 au 18/04	Concours de Paques avec un Oeuf géant à remporter + déco hall casino
mercredi 20 avril 2022	BONUSING X 110 (spécial anniversaire)
vendredi 29 avril 2022	Battle Royale (jeu borne) avec cadeaux à gagner
samedi 30 avril 2022	Jeu chemin de l'enfer (animateur Laurent Atelier du spectacle)
Dimanche 1er mai 2022	Fête du travail Brins de muguet offert aux 300 premiers clients + à la clientèle du restaurant
vendredi 6 mai 2022	Jeu des Boites mystères en salle MAS avec Fabrice en animateur
samedi 7 mai 2022	Jeu La Roulette Géante en salle MAS avec Fabrice en animateur
du 13 au 15 mai 2022	Week-end de la Chance avec des cartes à gratter, jeux au restaurant... (Opération nationale)
vendredi 20 mai 2022	Jeu des Boites mystères en salle MAS avec Fabrice en animateur
samedi 21 mai 2022	Jeu La Roulette Géante en salle MAS avec Fabrice en animateur
du 23 au 29 mai 2022	Concours Fete des mères avec un coffret à gagner (un soin thalazur, une invitation au restaurant + un bouquet de roses)
dimanche 29 mai 2022	Fête des mères distribution d'une rose aux clientes du restaurant
du 23 mai au 19 juin 2022	Opération Jouez surclassé (opération nationale)
vendredis 3/10/17 et 24 juin	Crazy Friday : Jeu sur borne TAS pour tenter de remporter des cadeaux (we Barrière, sac de voyage,...)
les samedis 4/11 et 18	Jeu en salle MAS La Route du Cash (ticket de jeux à gagner) - ainmation les 4 et 18 par Laurent (Atelier du spectacle) et le 11 par Fabrice
du lundi 13 au dimanche 19 juin	Concours à l'occasion de la Fête des Pères avec un coffret à remporter (jeu sur borne)
vendredis 1,8,15,22 et 29 juillet 2022	Jeu du chemin de l'enfer
1er juillet au 9 septembre 2022	Visite dans casinos pour des pts rec offert ou TAS LA
samedi 9 juillet 2022	La route du cash
18 Juillet au 28 aout 2022	OPE escape game ( enigmes au sein du casino )
vendredis 5,12,19 et 26 aout	Jeu du chemin de l'enfer
9 septembre au 25 2022	OPE de la rentrée avec des voyages à gagner
vendredi 2,9,16,23,30 septembre 2022	La roulette géante avec dotation pour chaque participant

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Mardi 6, 13, 20, 27 septembre      Bonusing x3  
Vendredis 7, 14, 21, 28 octobre 2022      La route du cash

# LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2022

EN k€

<b>Flyers / digital / affichage</b>	<b>34</b>
Frais de création - honoraires	2
Frais d'impression	7
Frais de distribution (Affranchissements, publipostage, routage)	10
Frais d'affichage	4
Insertions publicitaires (Internet / Colporteur/ Vidéci)	11
<b>Honoraires et salaires des artistes et salariés Casino</b>	<b>76</b>
Honoraires factures	41
Prestataires extérieurs	0
Salaires salarié casino	35
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>35</b>
Location matériel	1
VHR artistes	14
Droits d'auteurs	7
Décoration	12
Achat petit matériel	1
<b>Total</b>	<b>145</b>

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023



# LE SPONSORING ET LES PARTENARIATS EN 2022

EN K€

Date	Action	Participation
déc. 2021	Amicale des sapeurs pompiers	0,20
mai 2020	Partenariat annuel Syndicat de Pontailiac	2,00
2021-2022	Associations diverses (FCPE Saujon, Mickey Mousse Club, Tennis de table de Saintes, Association Bouge ton Ecole Saint Sulpice de Royan)	2,10
2021-2022	Marathon de Royan	0,33
<b>Total</b>		<b>4,63</b>

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

# CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2022

Date	Action	Participation financière directe
déc.-21	Illumination de la facade du casino Noël	1,70
<b>GUIDE / PLAN / DIGITALE/ RADIO</b>		
nov.-21	Le Colporteur	0,78
fev-22	Insertion Mag Loisirs et Sorties	2,15
fev-22	Vidéo Bateau Croisière La Sirène	0,60
mai-22	Mag Sorties de Plage	1,50
juin-22	Mag Sports de Plage	0,8
mai-22	Insertion Mag Bon Appétit	0,68
juillet-aout 22	Insertion VIDICI	1,50
juil.-22	Dépot Flyer OTC	0,45
juill-aout 22	Spots radio été Demoiselle FM	1,65
<b>COTISATION</b>		
janv.-22	Cotisation annuelle - Royan Shopping	0,40
<b>Total</b>		<b>12,21</b>

En K€

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

## SYNTHESE

<b>NOMBRE D'ANIMATIONS EN 2021-2022</b>	<b>155</b>
<b>LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2021-2022</b> DONT LES 30% DE LA PARTICIPATION ARTISTIQUE	<b>145 K€</b> <b>85 K€</b>
<b>SPONSORING ET PARTENARIATS EN 2021-2022</b>	<b>5 K€</b>
<b>CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2021-2022</b>	<b>12 K€</b>
<b>CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT CULTUREL Reversé à la commune</b>	<b>198 K€</b>
<b>INVESTISSEMENT FINANCIER EN 2021-2022</b>	<b>360 K€</b>

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**



Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Scannez-moi et accédez à notre carte dans votre langue,  
aux informations allergènes et origines des viandes



## LES MENUS

servis à table

◆◆◆

**MENU BAMBINO 12,00 €**  
servi jusqu'à 12 ans

Jus de fruit ou Coca-Cola 20cl ou Sirop

Filet de poisson ou steak haché frais  
(pommes frites ou légumes)

Buffet de desserts ou glace artisanale

◆◆◆

## FORMULES BUFFET

aux buffets

**FORMULE SOLO 14,00 €**  
Buffet d'entrées

◆◆◆

**FORMULE EXPRESS 21,00 €**  
Buffet d'entrées + Buffet de desserts

◆◆◆

**FORMULES DUO 25,00 €**  
Buffet d'entrées + Plat du chef  
ou  
Plat du chef + Buffet de desserts

◆◆◆

**FORMULE GOURMANDE 30,00 €**  
Buffet d'entrées + Plat du chef  
+ Buffet de desserts

Les formules buffets ne sont pas à partager  
Tarif pour 1 personne

## LES PLATS DU CHEF

La recette de poisson de dernière Pêche, selon arrivage

La surprise du boucher, garniture du moment

Tartare de boeuf (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins,  
pommes frites "rustique", verdurette

\* les recettes des plats du chef se trouvent sur ardoise



Le Café Barrière est ouvert tous les jours, service midi de 12h à 14h00  
Service du soir de 19h30 à 22h00 la semaine, 22h30 le vendredi, samedi et veille du jour férié

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

## LES ENTRÉES

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Buffer d'entrées à volonté	14,00 €
6 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	13,40 €
9 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	18,40 €
12 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	23,40 €

## LES INCONTOURNABLES

Les plats du Chef	16,00 €
Le Casi' Burger, (suppl.+2€*) pain rustique, bœuf haché, Saint Nectaire, sauce Béarnaise, salade tomate, confit d'oignons, pommes frites	17,80 €
Corolle de gambas snackée sur un risotto crémeux (suppl.+2€*) et sauce homardine	20,90 €
L'entrecôte de bœuf (env.300gr) (suppl.+8€*) sauce béarnaise, pommes frites rustiques, salade verte	28,90 €
Pavé de saumon grillée, vierge aux salicornes (suppl.+6€*) cube de patate douce et artichaut Barigoule	21,90 €
Tataki de thon à la plancha, poêlée de légumes du moment (suppl.+2€*) à l'huile de sésame, sauce soja, miel et vinaigre de riz	26,90 €
Wok de légumes du moment à l'huile de sésame, sauce soja (suppl.+3€*) miel et vinaigre de riz	13,90 €
Tartare de bœuf (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins, pommes frites et salade verte	16,00 €

\* sur les formules buffets Duo et Gourmande

## LES DESSERTS

Buffer de fromages et desserts	11,00 €
Café ou thé gourmand boisson chaude, sucette pomme verte, cannelé, moelleux chocolat, financier, macaron caramel beurre salé,	8,40 €
Café Liégeois ou Chocolat Liégeois	9,50 €
Carpaccio d'ananas, coulis de fruits rouges et sorbet exotique	8,50 €
Pots de crèmes glacées ou sorbets fabrication artisanale Au choix: caramel beurre salé, vanille Bourbon, chocolat noir, mangue, citron, fraise	3,90 €



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière  
+ Cumulez des points sur chacune de vos consommations\*  
+ **NOUVEAU** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. \*Hors consommations réglées en points

## LES BOISSONS

### APÉRITIFS

<b>Americano maison *</b> 7cl	<b>6,60 €</b>
<b>Martini Rosso, Bianco</b> 6cl	<b>4,60 €</b>
<b>Campari, Suze</b> 6cl	<b>4,80 €</b>
<b>Pineau des Charentes</b> 6cl rosé, blanc	<b>4,60 €</b>
<b>Porto rouge</b> 6cl Sandeman Ruby	<b>4,60 €</b>
<b>Ricard, Pastis 51</b> 2cl	<b>3,20 €</b>

### LES KIRS

<b>Kir au vin blanc</b> (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	<b>3,80 €</b>
<b>Kir pétillant au crémant</b> (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	<b>4,80 €</b>
<b>Kir Royal Fouquer's</b> (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	<b>9,20 €</b>

### COCKTAILS

#### MOJITOS

<b>Mojito *</b> Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse	<b>9,60 €</b>
<b>Mojito Framboise *</b> Vodka Absolut Raspberri, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse	<b>9,60 €</b>
<b>Mojito Passion *</b> Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche, citron vert, purée fruit de la passion, cassonade, eau gazeuse	<b>9,60 €</b>

#### LES LOCAUX

<b>Pineau Spritz*</b> Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse (12cl)	<b>7,20 €</b>
<b>Mojito Charentais * 15cl</b> Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eaux gazeuse	<b>9,60 €</b>

#### CLASSIQUES

<b>Apérol Spritz *</b> 12cl	<b>8,00 €</b>
<b>Cosmopolitan * 12cl</b> Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry	<b>9,60 €</b>
<b>Sex On The Beach * 14cl</b> Vodka, liqueur de pêche, jus de cranberry et orange	<b>9,60 €</b>

#### COCKTAIL "COUP DE COEUR"

<b>Bellini * 14cl</b> Purée de pêche, Prosecco, eau gazeuse	<b>8,60 €</b>
<b>Moscow Mule * 12cl</b> Vodka Smirnoff Red, Schweppes Ginger Ale citron vert, Angostrura	<b>9,60 €</b>
<b>Le Basil * 10cl</b> Gin Tanqueray, jus de citron jaune, sucre de canne, basilic frais	<b>9,60 €</b>
<b>Le Diane * 14cl</b> Vodka Smirnoff Red, sirop de pamplemousse, Prosecco	<b>9,60 €</b>
<b>Blue Hawai * 14cl</b> Rhum blanc, rhum ambré, purée coco, jus d'ananas, curaçao	<b>9,60 €</b>

#### SANS ALCOOL

<b>Cocktail des îles *</b> Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, grenadine	<b>6,80 €</b>
<b>Osofr *</b> Sirop de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade	<b>6,80 €</b>
<b>Virgin Piña *</b> Jus d'ananas, purée de coco	<b>6,80 €</b>

### WHISKIES

<b>BLENDS</b>	4cl
<b>J&amp;B Rare</b>	<b>6,40 €</b>
<b>Johnnie Walker</b> Black Label 12 ans	<b>7,80 €</b>
<b>IRLANDAIS</b>	
<b>Jameson</b>	<b>7,20 €</b>
<b>ÉTATS-UNIS</b>	
<b>Jack Daniel's (Tennessee) *</b>	<b>8,60 €</b>
<b>Bourbon Bulleit (Kentucky) *</b>	<b>10,00 €</b>
<b>SINGLE MALTS</b>	4cl
<b>Cardhu 12 ans * (Speyside)</b>	<b>9,40 €</b>
<b>Talisker Port Ruighe * (Ile de Skye)</b>	<b>10,00 €</b>
<b>Dalwhinnie 15 ans * (Highlands)</b>	<b>10,00 €</b>
<b>Oban 14 ans * (Highlands)</b>	<b>10,00 €</b>
<b>Lagavulin 16 ans * (Ile de Islay)</b>	<b>14,00 €</b>

### BIÈRES

<b>BOUTEILLES</b>	33cl
<b>Desperados, Pelforth brune *</b>	<b>5,60 €</b>
<b>Gallia West Ipa, Cubanistro *</b>	<b>5,60 €</b>
<b>Bières régions Les 3 Phares *</b> ambrée, blonde ou blanche	<b>6,60 €</b>
<b>Heineken OO sans alcool</b>	<b>4,20 €</b>
<b>PRESSION</b>	25cl 50cl*
<b>Heineken blonde</b>	<b>4,40 € 8,40 €</b>
<b>Affligem blonde</b> (bière d'abbaye)	<b>4,80 € 8,80 €</b>
<b>Edelweiss blanche</b> (bière blanche)	<b>4,80 € 8,80 €</b>
<b>Monaco, Panaché</b>	<b>4,40 € 8,40 €</b>
<b>Bière du moment</b>	<b>4,80 € 8,80 €</b>

### JUS & NECTARS DE FRUITS

<b>Jus ou nectars de fruits</b> Granini Orange, pomme, tomate, ananas, abricot, mangue, framboise, pamplemousse, multifruits, cranberry	25cl
<b>Orange ou citron frais *</b> 8cl	<b>4,90 €</b>

### SOFTS

<b>SOFTS PRESSION</b>	30cl
<b>Coca-cola</b>	<b>3,60 €</b>
<b>Fuzetea, Tonic Finley</b>	<b>3,60 €</b>
<b>Limonade, Sprite sans sucre</b>	<b>3,60 €</b>
<b>Diabolo</b>	<b>3,70 €</b>
<b>SOFTS BOUTEILLES</b>	
<b>Perrier *</b> 33cl	<b>3,90 €</b>
<b>Coca-Cola sans sucre *</b> 33cl	<b>3,90 €</b>
<b>Oasis Tropical, Orangina *</b> 25cl	<b>3,80 €</b>
<b>Schweppes Indian Tonic ou Agrum' *</b>	<b>3,80 €</b>
<b>Schweppes Ginger *</b> 20cl	<b>3,80 €</b>
<b>Red Bull *</b> 25cl	<b>5,60 €</b>

### BOISSONS CHAUDES

<b>Café expresso</b> Ségafredo	<b>2,00 €</b>
<b>Décaféiné expresso</b>	<b>2,00 €</b>
<b>Double café, double décaféiné</b>	<b>3,80 €</b>
<b>Café crème</b>	<b>3,00 €</b>
<b>Café ou Chocolat Viennois *</b>	<b>4,20 €</b>
<b>Cappuccino *</b>	<b>3,80 €</b>
<b>Palais</b>	
<b>Thés</b>	<b>3,00 €</b>
<b>Breakfast, Darjeeling, Earl Grey, fruits rouges</b> thé vert, thé vert menthe fraîche	
<b>Palais</b>	
<b>Infusions</b>	<b>3,00 €</b>
<b>Thés</b> Camomille, verveine, verveine menthe fraîche verveine menthe fraîche	

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

## LES VINS

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

### VINS DE NOTRE RÉGION

	15cl	50cl	75cl
IGP Vin de Pays Charentais Bio Blanc "Colombart", Domaine Gardrat 	<b>3,80 €</b>		<b>15,20 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais Bio 50cl rosé, Domaine Gardrat 	<b>3,80 €</b>		<b>15,20 €</b>
IGP Vin du Pays Charentais Bio Rouge "Tradition", Domaine Gardrat 	<b>4,60 €</b>		<b>19,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Blanc 		<b>16,00 €</b>	
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rosé 		<b>16,00 €</b>	
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rouge 		<b>16,00 €</b>	

### VINS ROUGES

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Douthe N°1	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Médoc AOC Grande Réserve		<b>15,00 €</b>	<b>25,40 €</b>
Graves AC Château La Garance	<b>6,40 €</b>		<b>30,00 €</b>
Montagne Saint Emilion AOC Château Teyssier		<b>23,00 €</b>	<b>36,00 €</b>
Haut Médoc AOC Diane de Belgrave	<b>7,80 €</b>		<b>36,00 €</b>
Pessac Léognan AOC Château Naudin Larchey			<b>39,00 €</b>
St-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	<b>5,40 €</b>	<b>15,40 €</b>	<b>25,60 €</b>




### VINS BLANCS

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Douthe N°1 blanc	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Bordeaux AOC Entre Deux Mers, Château Landereau			<b>22,80 €</b>
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	<b>6,20 €</b>		<b>27,00 €</b>
Chablis AOC * Le Finage- La Chablisienne	<b>7,60 €</b>		<b>36,60 €</b>
Sancerre AOC * Les Colinettes - Joseph Mellor	<b>7,80 €</b>		<b>38,60 €</b>

### VINS ROSÉS

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Douthe N°1	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Bordeaux AOC Château Landereau		<b>16,00 €</b>	<b>23,40 €</b>
Côtes de Provence AOP M de Minuty	<b>7,00 €</b>		<b>34,00 €</b>

### VINS LUCIEN BARRIÈRE

	15cl	-	75cl
<b>ROUGES</b>			
Bordeaux Supérieur AOC Château Pey La Tour			<b>29,00 €</b>
Saint-Estèphe AOC Héritage de la Boscq			<b>40,00 €</b>
Chinon Bio AOC Les Royaux - Joseph Mellor 	<b>6,80 €</b>		<b>33,60 €</b>
<b>BLANCS</b>			
IGP- Cévennes Chardonnay Bio * Bee Friendly* Pollinar 	<b>5,60 €</b>		<b>27,00 €</b>
<b>ROSÉ</b>			
IGP- Pays d'oc Bio - Gris Blanc 	<b>5,20 €</b>		<b>26,00 €</b>

### LES POTS

		50cl	
Bordeaux AOC 50cl rouge			<b>10,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rouge 50cl			<b>10,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, blanc 50cl			<b>10,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rosé 50cl			<b>10,60 €</b>

### CHAMPAGNES AOC

	12cl	-	75cl
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	<b>9,00 €</b>		<b>52,00 €</b>
Fouquet's Rosé *			<b>56,00 €</b>
Moët et Chandon * Brut Impérial	<b>11,00 €</b>		<b>65,00 €</b>
Moët et Chandon * Rosé Impérial			<b>69,00 €</b>
Veuve Clicquot Brut * "Carre jaune"			<b>75,00 €</b>

### LES PÉTILLANTS

	12cl		75cl
Prosecco Andrea Berro Brut	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Chandon Garden Spritz	<b>8,00 €</b>		<b>45,00 €</b>

### EAUX MINÉRALES

		50cl	100cl
Vittel, San Pellegrino		<b>3,50 €</b>	<b>4,50 €</b>

Prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

Prix nets en euros TTC, service compris (TVA selon la législation en vigueur)  
Origine des viandes (Voir notre affichage)  
Produits allergènes consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.  
Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour  
www.mangerbouger.fr

**MISE EN LIGNE LE 28/06-2023**



Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Scannez-moi et accédez à notre carte dans votre langue,  
aux informations allergènes et origines des viandes



## LES MENUS

servis à table

♦ ♦ ♦

**MENU BAMBINO 12,00 €**  
servi jusqu'à 12 ans

Jus de fruit ou Coca-Cola 20cl ou Sirop

Filet de poisson ou steak haché frais  
(pommes frites ou légumes)

Buffer de desserts ou glace artisanale

♦ ♦ ♦

## FORMULES BUFFET

aux buffets

**FORMULE SOLO 14,00 €**  
Buffer d'entrées

♦ ♦ ♦

**FORMULE EXPRESS 21,00 €**  
Buffer d'entrées + Buffer de desserts

♦ ♦ ♦

**FORMULES DUO 25,00 €**  
Buffer d'entrées + Plat du chef  
ou  
Plat du chef + Buffer de desserts

♦ ♦ ♦

**FORMULE GOURMANDE  
30,00 €**  
Buffer d'entrées + Plat du chef  
+ Buffer de desserts

Les formules buffets ne sont pas à partager  
Tarif pour 1 personne

## LES PLATS DU CHEF

La recette de poisson de dernière Pêche, selon arrivage

La surprise du boucher, garniture du moment

Tartare de boeuf (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins,  
pommes frites "rustique", verdurette

\* les recettes des plats du chef se trouvent sur ardoise



Le Café Barrière est ouvert tous les jours, service midi de 12h à 14h00  
Service du soir de 19h30 à 22h00 la semaine, 22h30 le vendredi, samedi et veille du jour férié



**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

## LES ENTRÉES

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Buffer d'entrées à volonté	14,00 €
6 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	13,40 €
9 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	18,40 €
12 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)	23,40 €

## LES INCONTOURNABLES

Les plats du Chef	16,00 €
Le Casi' Burger, (suppl.+2€*) pain rustique, bœuf haché, Saint Nectaire, sauce Béarnaise, salade tomate, confit d'oignons, pommes frites	17,80 €
Corolle de gambas snackée sur un risotto crémeux (suppl.+2€*) et sauce homardine	20,90 €
L'entrecôte de bœuf (env.300gr) (suppl.+8€*) sauce béarnaise, pommes frites rustiques, salade verte	28,90 €
Pavé de saumon grillée, vierge aux salicornes (suppl.+6€*) cube de patate douce et artichaut Barigoule	21,90 €
Tataki de thon à la plancha, poêlée de légumes du moment (suppl.+2€*) à l'huile de sésame, sauce soja, miel et vinaigre de riz	26,90 €
Wok de légumes du moment à l'huile de sésame, sauce soja (suppl.+3€*) miel et vinaigre de riz	13,90 €
Tartare de bœuf (180gr) coupé au couteau, préparé par nos soins, pommes frites et salade verte	16,00 €

\* sur les formules buffers Duo et Gourmande

## LES DESSERTS

Buffer de fromages et desserts	11,00 €
Café ou thé gourmand boisson chaude, sucette pomme verte, cannelé, moelleux chocolat, financier, macaron caramel beurre salé,	8,40 €
Café Liégeois ou Chocolat Liégeois	9,50 €
Carpaccio d'ananas, coulis de fruits rouges et sorbet exotique	8,50 €
Pots de crèmes glacées ou sorbets fabrication artisanale Au choix: caramel beurre salé, vanille Bourbon, chocolat noir, mangue, citron, fraise	3,90 €



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

♦ Cumulez des points sur chacune de vos consommations\*

♦ **NOUVEAU** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. \*Hors consommations réglées en points

## LES BOISSONS

## APÉRITIFS

Americano maison * 7cl	6,60 €
Martini Rosso, Bianco 6cl	4,60 €
Campari, Suze 6cl	4,80 €
Pineau des Charentes 6cl rosé, blanc	4,60 €
Porto rouge 6cl Sandeman Ruby	4,60 €
Ricard, Pastis 51 2cl	3,20 €

## LES KIRS

Kir au vin blanc (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	3,80 €
Kir pétillant au crémant (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	4,80 €
Kir Royal Fouquier's (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)	9,20 €

## COCKTAILS

## MOJITOS

Mojito * Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse	9,60 €
Mojito Framboise * Vodka Absolut Raspberri, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse	9,60 €
Mojito Passion * Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche, citron vert, purée fruit de la passion, cassonade, eau gazeuse	9,60 €

## LES LOCAUX

Pineau Spritz* Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse (12cl)	7,20 €
Mojito Charentais * 15cl Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eaux gazeuse	9,60 €

## CLASSIQUES

Apérol Spritz * 12cl	8,00 €
Cosmopolitan * 12cl Vodka citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry	9,60 €
Sex On The Beach * 14cl Vodka, liqueur de pêche, jus de cranberry et orange	9,60 €

## COCKTAIL "COUP DE COEUR"

Bellini * 14cl Purée de pêche, Prosecco, eau gazeuse	8,60 €
Moscow Mule * 12cl Vodka Smirnoff Red, Schweppes Ginger Ale citron vert, Angostura	9,60 €
Le Basil * 10cl Gin Tanqueray, jus de citron jaune, sucre de canne, basilic frais	9,60 €
Le Diane * 14cl Vodka Smirnoff Red, sirop de pamplemousse, Prosecco	9,60 €
Blue Hawai * 14cl Rhum blanc, rhum ambré, purée coco, jus d'ananas, curaçao	9,60 €

## SANS ALCOOL

Cocktail des îles * Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, grenadine	6,80 €
Osofr * Sirop de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade	6,80 €
Virgin Piña * Jus d'ananas, purée de coco	6,80 €

## WHISKIES

BLENDS	4cl
J&B Rare	6,40 €
Johnnie Walker Black Label 12 ans	7,80 €
IRLANDAIS	
Jameson	7,20 €
ÉTATS-UNIS	
Jack Daniel's (Tennessee) *	8,60 €
Bourbon Bulleit (Kentucky) *	10,00 €
SINGLE MALTS	4cl
Cardhu 12 ans * (Speyside)	9,40 €
Talisker Port Ruighe * (île de Skye)	10,00 €
Dalwhinnie 15 ans * (Highlands)	10,00 €
Oban 14 ans * (Highlands)	10,00 €
Lagavulin 16 ans * (île de Islay)	14,00 €

## BIÈRES

BOUTEILLES	33cl
Desperados, Pelforth brune *	5,60 €
Gallia West Ipa, Cubanisto *	5,60 €
Bières régions Les 3 Phares * ambrée, blonde ou blanche	6,60 €
Heineken OO sans alcool	4,20 €
PRESSION	25cl 50cl*
Heineken blonde	4,40 € 8,40 €
Affligem blonde (bière d'abbaye)	4,80 € 8,80 €
Edelweiss blanche (bière blanche)	4,80 € 8,80 €
Monaco, Panaché	4,40 € 8,40 €
Bière du moment	4,80 € 8,80 €

## JUS &amp; NECTARS DE FRUITS

Jus ou nectars de fruits Granini Orange, pomme, tomate, ananas, abricot, mangue, framboise, pamplemousse, multifruits, cranberry	3,80 €
Orange ou citron frais * 8cl	4,90 €

## SOFTS

SOFTS PRESSION	30cl
Coca-cola	3,60 €
Fuzetea, Tonic Finley	3,60 €
Limonade, Sprite sans sucre	3,60 €
Diabolo	3,70 €
SOFTS BOUTEILLES	
Perrier * 33cl	3,90 €
Coca-Cola sans sucre * 33cl	3,90 €
Oasis Tropical, Orangina * 25cl	3,80 €
Schweppes Indian Tonic ou Agrum' * 25cl	3,80 €
Schweppes Ginger * 20cl	3,80 €
Red Bull * 25cl	5,60 €

## BOISSONS CHAUDES

Café expresso Ségafredo	2,00 €
Décaféiné expresso	2,00 €
Double café, double décaféiné	3,80 €
Café crème	3,00 €
Café ou Chocolat Viennois *	4,20 €
Cappuccino * Palais	3,80 €
Thés Thés Breakfast, Darjeeling, Earl Grey, fruits rouges thé vert, thé vert menthe fraîche	3,00 €
Palais Infusions Thés Camomille, verveine, verveine menthe fraîche verveine menthe fraîche	3,00 €

MISE EN LIGNE LE 28-06-2023

## LES VINS

Accusé de réception en préfecture  
017-211703061-20230623-DCM23-109-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

### VINS DE NOTRE RÉGION

	15cl	50cl	75cl
IGP Vin de Pays Charentais Bio Blanc "Colombart", Domaine Gardrat 	<b>3,80 €</b>		<b>15,20 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais Bio 50cl rosé, Domaine Gardrat 	<b>3,80 €</b>		<b>15,20 €</b>
IGP Vin du Pays Charentais Bio Rouge "Tradition", Domaine Gardrat 	<b>4,60 €</b>		<b>19,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Blanc 		<b>16,00 €</b>	
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rosé 		<b>16,00 €</b>	
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rouge 		<b>16,00 €</b>	

### VINS ROUGES

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Douthe N°1	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Médoc AOC Grande Réserve		<b>15,00 €</b>	<b>25,40 €</b>
Graves AC Château La Garance	<b>6,40 €</b>		<b>30,00 €</b>
Montagne Saint Emilion AOC Château Teyssier		<b>23,00 €</b>	<b>36,00 €</b>
Haut Médoc AOC Diane de Belgrave	<b>7,80 €</b>		<b>36,00 €</b>
Pessac Léognan AOC Château Naudin Larchey			<b>39,00 €</b>
St-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	<b>5,40 €</b>	<b>15,40 €</b>	<b>25,60 €</b>




### VINS BLANCS

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Douthe N°1 blanc	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Bordeaux AOC Entre Deux Mers, Château Landereau			<b>22,80 €</b>
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	<b>6,20 €</b>		<b>27,00 €</b>
Chablis AOC * Le Finage- La Chablisienne	<b>7,60 €</b>		<b>36,60 €</b>
Sancerre AOC * Les Colinettes - Joseph Mellot	<b>7,80 €</b>		<b>38,60 €</b>

### VINS ROSÉS

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Douthe N°1	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Bordeaux AOC Château Landereau		<b>16,00 €</b>	<b>23,40 €</b>
Côtes de Provence AOP M de Minuty	<b>7,00 €</b>		<b>34,00 €</b>

### VINS LUCIEN BARRIÈRE

	15cl		75cl
<b>ROUGES</b>			
Bordeaux Supérieur AOC Château Pey La Tour			<b>29,00 €</b>
Saint-Estèphe AOC Héritage de la Boscq			<b>40,00 €</b>
Chinon Bio AOC Les Royaux - Joseph Mellot 	<b>6,80 €</b>		<b>33,60 €</b>
<b>BLANCS</b>			
IGP- Cévennes Chardonnay Bio " Bee Friendly" Pollinat 	<b>5,60 €</b>		<b>27,00 €</b>
<b>ROSÉ</b>			
IGP- Pays d'oc Bio - Gris Blanc 	<b>5,20 €</b>		<b>26,00 €</b>

### LES POTS

		50cl	
Bordeaux AOC 50cl rouge			<b>10,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rouge 50cl			<b>10,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, blanc 50cl			<b>10,60 €</b>
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rosé 50cl			<b>10,60 €</b>

### CHAMPAGNES AOC

	12cl		75cl
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	<b>9,00 €</b>		<b>52,00 €</b>
Fouquet's Rosé *			<b>56,00 €</b>
Moët et Chandon * Brut Impérial	<b>11,00 €</b>		<b>65,00 €</b>
Moët et Chandon * Rosé Impérial			<b>69,00 €</b>
Veuve Clicquot Brut * "Carte jaune"			<b>75,00 €</b>

### LES PÉTILLANTS

	12cl		75cl
Prosecco Andrea Berro Brut	<b>5,20 €</b>		<b>24,60 €</b>
Chandon Garden Spritz	<b>8,00 €</b>		<b>45,00 €</b>

### EAUX MINÉRALES

		50cl	100cl
Vittel, San Pellegrino		<b>3,50 €</b>	<b>4,50 €</b>

Prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

Prix nets en euros TTC, service compris (TVA selon la législation en vigueur)  
Origine des viandes (Voir notre affichage)  
Produits allergènes - consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - Consommez avec modération  
Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour  
www.mangerbouger.fr